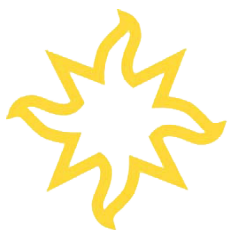


**PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME**  
**SECTEUR VIEIL-ARTHABASKA**

**VERSION PRÉLIMINAIRE**  
**NOVEMBRE 2015**



**VICTORIVILLE**  
santé urbaine



Ce Programme particulier d'urbanisme a été rédigé par :  
Sylvain Gariépy, Urbaniste LEED GA permis numéro 983  
Samuel Ferland, Urbaniste permis numéro 1456  
Valérie Charest Urbaniste-stagiaire



Pour atteindre son objectif de devenir la ville en région la plus actuelle au Québec, le conseil municipal s'est doté d'axes de développement, dont celui d'offrir un environnement urbain inspirant.

Par ses richesses naturelles et patrimoniales, le Vieil-Arthabaska revêt un riche potentiel à développer et à consolider. Pour y parvenir, le conseil municipal a rencontré les citoyens du secteur, recueilli leurs idées et leurs commentaires pour s'en inspirer dans la réalisation d'un plan de développement.

La réalisation de ce programme particulier d'urbanisme constitue une nouvelle étape franchie. Maintenant, il nous revient de poser des gestes concrets pour soutenir ce joyau de notre ville et en faire un lieu actuel reflétant nos valeurs d'accessibilité, de développement durable et de santé urbaine.

Le maire suppléant, Christian Lettre

# TABLE DES MATIÈRES //

## 1 // MISE EN CONTEXTE

1.1 // INTRODUCTION	8
Objectifs et démarche	8
1.2 // TERRITOIRE D'INTERVENTION	9

## 2 // PORTRAIT DU TERRITOIRE

2.1 // HISTORIQUE DE DÉVELOPPEMENT	12
Les axes fondateurs	12
Les phases de développement	13
2.2 // FONCTIONS URBAINES	14
Usage résidentiel	15
Usage institutionnel	16
Usage commercial	18
2.3 // PAYSAGE URBAIN	20
Cadre bâti	20
Un potentiel de développement à l'intérieur du périmètre urbain	22
Aménagement physique et mobilier	23
2.4 // PAYSAGE NATUREL	24
Les milieux naturels d'intérêt	24
Les parcs	26
2.5 // MOBILITÉ	28
Circulation	28
Déplacements actifs	28
Transport collectif	29
Stationnement sur rue	30
Stationnement hors-rue	30

# TABLE DES MATIÈRES //

## 2 // PORTRAIT DU TERRITOIRE (SUITE)

2.6 // TOURISME & CULTURE	32
Attraits culturels	32
Attraits de loisirs	34
Attraits agrotouristiques	34
Hébergement et restauration	36
Animation	36
re	37

2.7 // PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE	38
Scolarité	38
La situation de l'emploi	39
Le genre de ménages privés	39
Le revenu des ménages	40
La construction	40

2.8 // LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	42
Intégration architecturale, usages et marges	42
La dispersion des usages commerciaux	42

3// VISION D'AMÉNAGEMENT	46
--------------------------	----

4 // LIGNES DIRECTRICES, PRINCIPES & STRATÉGIES	48
---	----

## 5 // CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE ET MISE EN OEUVRE

5.1 // Concept d'organisation spatiale	64
5.2 // Mise en oeuvre	65
Affectations du territoire	65
Densité d'occupation et hauteurs	66
Mobilité active	67
Lieux de rassemblement	67
Mise en réseaux des attraits naturels	67





# 1 / MISE EN CONTEXTE



Le PPU du Vieil-Arthabaska s'inscrit dans la volonté de la Ville de Victoriaville de mettre en valeur le plein potentiel de cette portion du territoire dans une vision globale de développement à l'échelle municipale. Ces éléments comprennent de nombreux bâtiments patrimoniaux, des espaces naturels ainsi que des sites touristiques à valoriser.

Considérant les caractéristiques particulières de ce milieu, il apparaît nécessaire de doter la ville d'outils concrets pour encadrer de façon cohérente toutes initiatives de valorisation et de revitalisation du secteur. Grâce à cet instrument de planification, le Vieil-Arthabaska pourra se distinguer dans la région tout en s'inscrivant en complémentarité avec les autres quartiers de Victoriaville.

La démarche d'élaboration de ce document de planification s'appuie sur la concertation des acteurs du milieu, des citoyens et de la collaboration des services municipaux et répond aux grandes orientations du plan d'urbanisme tout en précisant le devenir de ce territoire.

## **OBJECTIFS ET DÉMARCHE**

Le PPU, qui fait partie intégrante du plan d'urbanisme, constitue un instrument taillé sur mesure pour encadrer l'évolution du milieu et s'assurer qu'il soit conforme à la vision et aux orientations municipales. L'exercice d'élaboration de ce document s'inscrit également dans la foulée de la planification stratégique 2011-2015 et de la politique du patrimoine de la ville. Les objectifs, relativement à cette planification détaillée, sont les suivants :

1. Améliorer la qualité de vie des résidents du quartier;
2. Favoriser la mise en valeur de l'environnement naturel, paysager et bâti;
3. Développer l'image récréotouristique et patrimoniale de Victoriaville;
4. Assurer la mise en place d'une vitalité commerciale distinctive;
5. Consolider le pôle institutionnel.



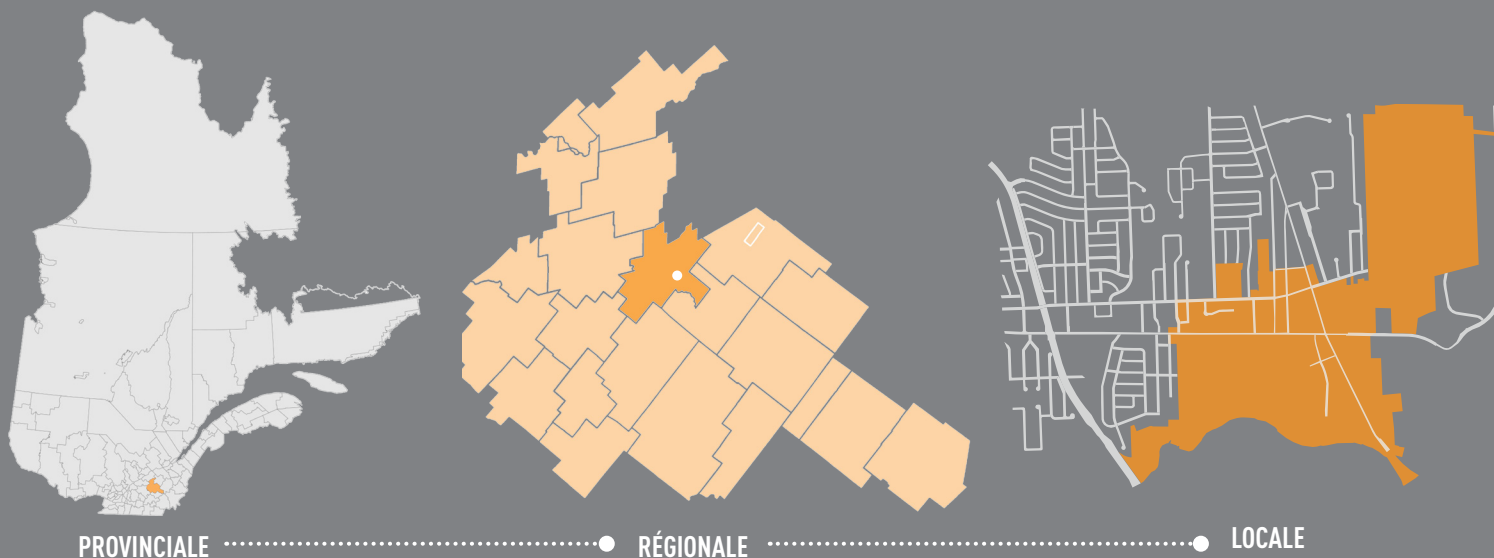
Le territoire d'intervention est localisé au sud-est de Victoriaville en bordure des limites du périmètre urbain. Cette proximité entre la zone agroforestière et le milieu urbain combinée à un cachet patrimonial unique confère au secteur un caractère distinctif. À cette spécificité s'ajoute la présence d'institutions régionales majeures dans le domaine de la santé et de la justice. Le Vieil-Arthabaska représente en outre l'un des premiers pôles de développement de la Ville de Victoriaville en étant le cœur de l'ancienne Ville d'Arthabaska.

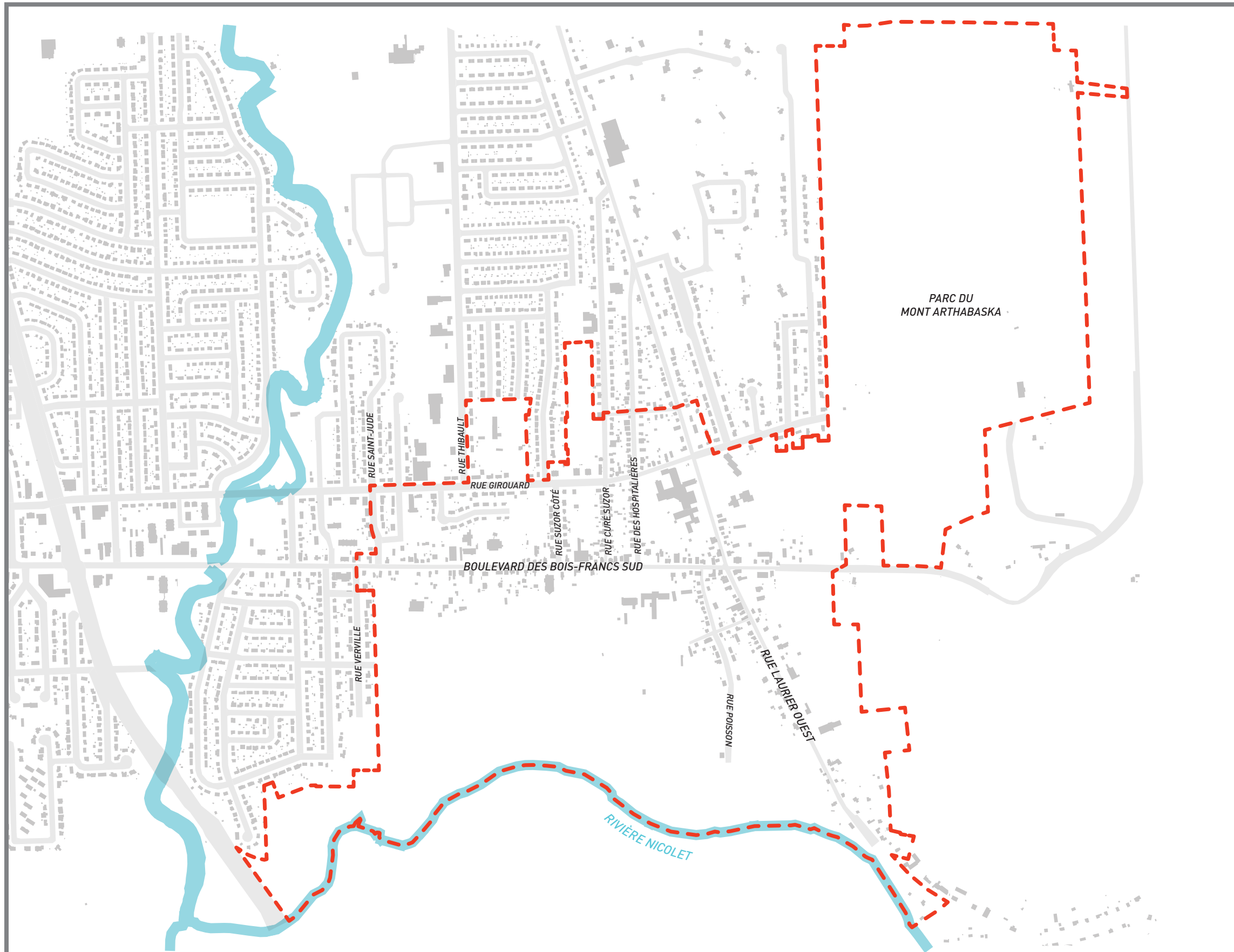
Le secteur s'articule autour des rues suivantes :

- La rue Laurier Est et Ouest, entre le pont Baril et la rue Martin;
- Le boulevard des Bois-Francs Sud, entre le boisé Stein et la rue Verville,
- La rue des Frères;
- La rue Poisson;
- La rue des Hospitalières;
- La rue Curé-Suzor;
- La rue Suzor-Côté;
- La rue Girouard.

Dans l'ensemble, l'aire délimitée par ce PPU totalise 2,7 % du territoire de la ville et couvre une superficie de 247 hectares, soit 2 466 518 m<sup>2</sup>.

### LES ÉCHELLES DE LOCALISATION DU SECTEUR PPU





DÉLIMITATION DU SECTEUR PPU

--- Limites secteur PPU







## 2 / PORTRAIT DU TERRITOIRE



Le territoire correspond à une partie de l'ancienne municipalité d'Arthabaska fondée en 1858. Plusieurs facteurs ont contribué à l'émergence de l'urbanisation, mais on attribue à l'arrivée du chemin de fer en 1854 l'établissement de grandes institutions locales et régionales dans le Vieil-Arthabaska. L'église Saint-Christophe, le palais de justice, le couvent et les collèges Sacré-Cœur, l'hôtel de ville d'Arthabaska, l'Hôtel des Postes et l'Hôtel-Dieu ont orienté l'avenir de ce secteur en attirant l'élite de la société locale et régionale. L'urbanisation s'est ainsi développée à partir de la géographie particulière du milieu au pied de la montagne, autour des premières artères de communication et des grandes institutions.

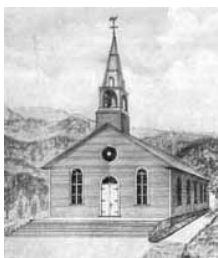
### LES AXES FONDATEURS

Le Vieil-Arthabaska s'est développé à partir de deux axes structurants :

- (1847) La rue Laurier Est et Ouest (autrefois le chemin Provincial) permettait la liaison entre la rive sud de Québec et Richmond. Ce lien s'est développé à partir de la géographie du site en longeant le pied de la montagne;
- (1802) Le boulevard des Bois-Francs Sud (autrefois le rang 3 du Canton d'Arthabaska) menait à la gare de chemin de fer.

**1851**

**Construction de la première chapelle Saint-Christophe**



**1860**

**Construction du palais de justice**



**1884**

**Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (Hôtel-Dieu)**

**1847**

**Chemin Provincial (rue Laurier)**

**1854**

**Chemin de fer du Grand Tronc**



**1858**

**Création du Village d'Arthabaskaville**

**1873**

**Construction de l'église Saint-Christophe**



**1876**

**Maison Wilfrid Laurier**



**1903**

**Ville d'Arthabaska**



### LES PHASES DE DÉVELOPPEMENT

L'histoire du développement du secteur du Vieil-Arthabaska se divise en 5 étapes :

1. La phase 1 (1845 à 1854) correspond aux premiers moulins à scie et au début du développement du territoire;
2. La phase 2 (1854 à 1870) est caractérisée par l'arrivée du chemin de fer du Grand Tronc en 1854 et les débuts de l'urbanisation du secteur. C'est d'ailleurs durant cette période que le Village d'Arthabaskaville est fondé;
3. La phase 3 (1870 à 1918) représente la consolidation du noyau villageois grâce à la construction de moulins et de diverses institutions, dont le palais de justice. L'arrivée d'une bourgeoisie locale marque cette période;
4. La phase 4 (1918 à 1945) se caractérise par l'amélioration des infrastructures urbaines et par le développement des secteurs agricoles et industriels;
5. La phase 5 (1945 à aujourd'hui) est définie par un important boom démographique, l'agrandissement de l'hôpital à partir de 1945, l'implantation de centres commerciaux et le regroupement d'Arthabaska, Sainte-Victoire-d'Arthabaska et Victoriaville en 1993 pour former une seule et même entité municipale.

**1928**

**Croix actuelle du Mont Arthabaska**



**1993**

**Regroupement de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Victoire-d'Arthabaska**



**2009**

**Parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur et le Boisé Stein deviennent municipaux**



**1964**

**Hôtel-Dieu d'Arthabaska devient civique**



**1995**

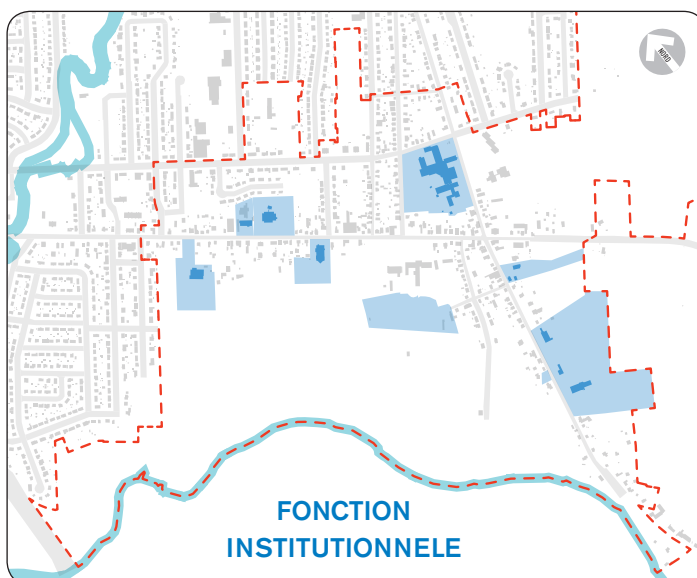
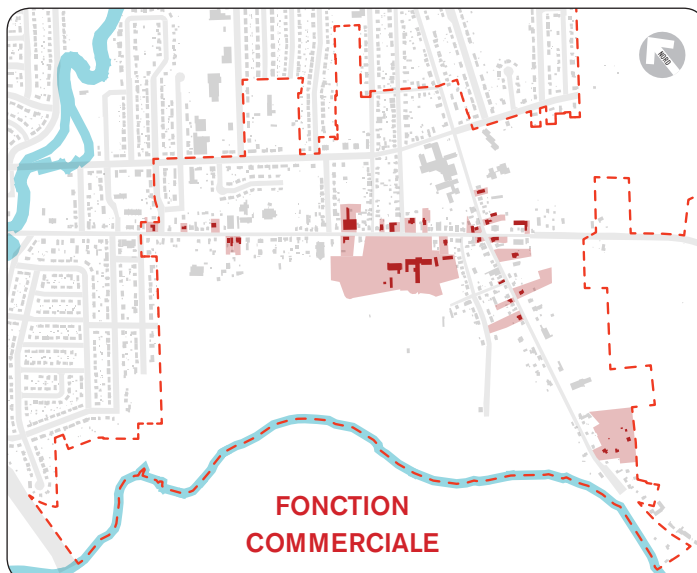
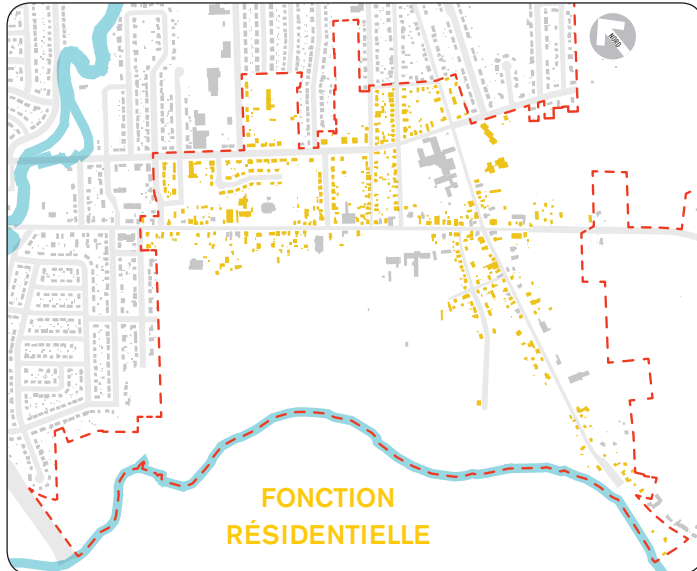
**Construction du pavillon du Mont Arthabaska**



**2015**

**Vue vers le Mont Arthabaska**





Le vaste territoire du Vieil-Arthabaska est composé d'une panoplie d'usages. L'usage dominant est le résidentiel et plusieurs types d'habitation sont présents sur l'ensemble des rues du quartier. Bien que majoritairement résidentiel, le secteur accueille quelques commerces épars qui s'implantent sur le boulevard des Bois-Francis Sud et la rue Laurier Est et Ouest. Plusieurs institutions entrecoupent les usages résidentiels et commerciaux. Ces dernières, de par leur envergure, occupent une grande part du Vieil-Arthabaska et jouent un rôle clé dans la structuration de l'espace.

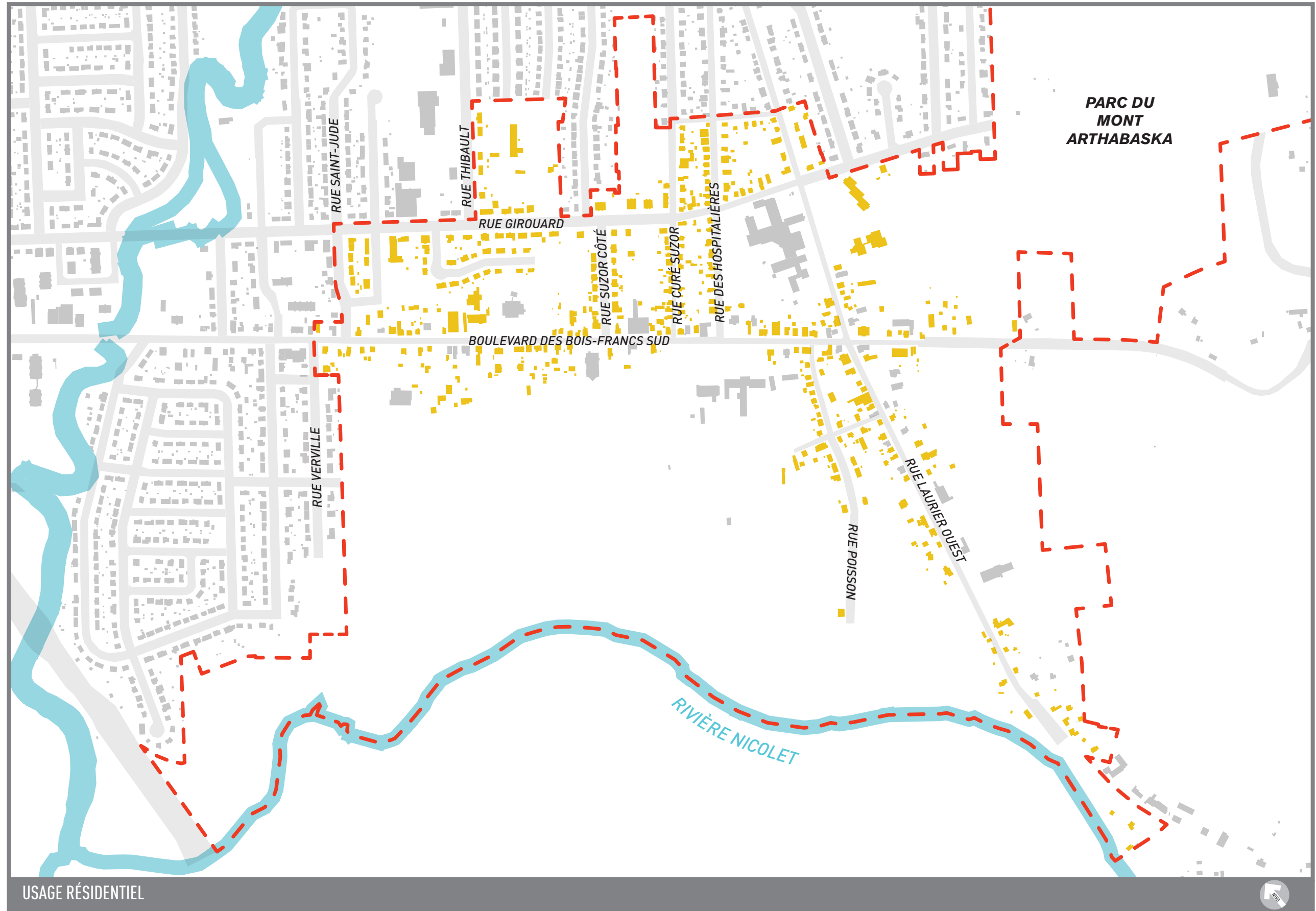
Les schémas ci-contre illustrent l'utilisation du sol selon l'affectation attribuée. Ainsi, il est possible de localiser les fonctions urbaines dans l'espace et de repérer visuellement leur impact dans le paysage urbain. Chaque schéma d'utilisation du sol est analysé de façon plus précise afin de dégager des constats réalistes.



### USAGE RÉSIDENTIEL

Le Vieil-Arthabaska est constitué d'une proportion importante d'usages résidentiels dans un cadre bâti de faible densité. En effet, les habitations unifamiliales et bifamiliales représentent 87 % des typologies résidentielles. On note toutefois la présence d'une concentration d'habitations multifamiliales sur la rue Girouard, entre les rues Suzor-Côté et Curé-Suzor et d'une résidence pour personnes âgées sur la rue Laurier Ouest. La fonction résidentielle s'étale sur l'ensemble des rues du Vieil-Arthabaska.

TYPE D'HABITATION	NOMBRE	NOMBRE DE LOGEMENTS
Unifamiliale	<b>156</b>	156
Bifamiliale	<b>43</b>	86
Trifamiliale	10	30
Multifamiliale de 4 logements	8	32
Multifamiliale de 5 logements et plus	19	176
Habitation collective	3	104
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>584</b>



--- Limites secteur PPU    ■ Fonction résidentielle



### USAGE INSTITUTIONNEL

La vocation institutionnelle, qui est à l'origine du développement du secteur, occupe une place importante dans le Vieil-Arthabaska. Ces établissements, d'envergure régionale, génèrent un achalandage et attirent une vaste clientèle. La majorité des institutions prennent place sur le boulevard des Bois-Francis Sud et sur la rue Laurier et sont les suivantes :

#### **Hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

Avec la présence de l'hôpital, le secteur est le principal pôle de services dans le domaine de la santé pour la MRC d'Arthabaska et la MRC de l'Érable. L'institution compte 1 100 employés et 200 lits. On y dénombre plus de 700 visites par semaine. Il s'agit de l'un des principaux employeurs de la ville de Victoriaville.

#### **Palais de justice**

Le Vieil-Arthabaska bénéficie de la présence du seul palais de justice de la région des Bois-Francis.

#### **Écoles et garderies**

Trois écoles et une garderie se trouvent dans le secteur soit, le Centre d'éducation des Adultes de Victoriaville, l'Académie internationale Zigzag, l'École Vision de Victoriaville ainsi que le Centre de la petite enfance Rayon de Soleil.

#### **Édifice Alcide-Fleury**

Logée dans l'ancien hôtel de ville d'Arthabaska, l'édifice accueille la bibliothèque et divers organismes notamment la Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, le Grand défi et Espace jeunesse Victo.

#### **Centre communautaire d'Arthabaska**

Cet établissement offre plusieurs activités sportives et culturelles aux citoyens. Il permet la location de salles et de plateaux sportifs.

#### **Église Saint-Christophe**

Cette institution religieuse offre plusieurs célébrations catholiques et constitue un attrait patrimonial qui accueille quelques centaines de visiteurs en période estivale.



*L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska*



*Église Saint-Christophe*



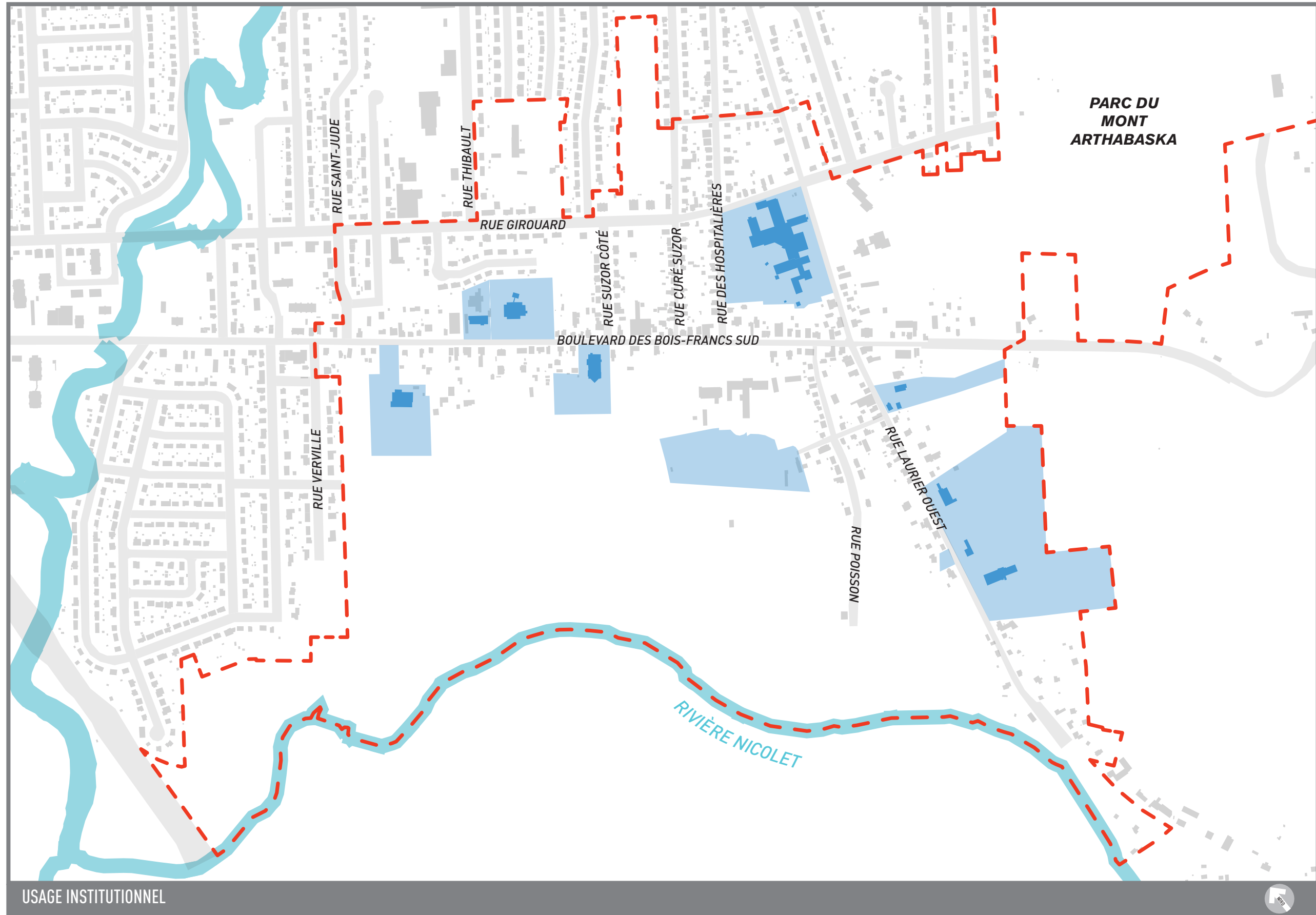
*École Monseigneur -Côté*



*Palais de justice de Victoriaville*



*Édifice Alcide-Fleury*



USAGE INSTITUTIONNEL

--- Limites secteur PPU    ■ Fonction institutionnelle





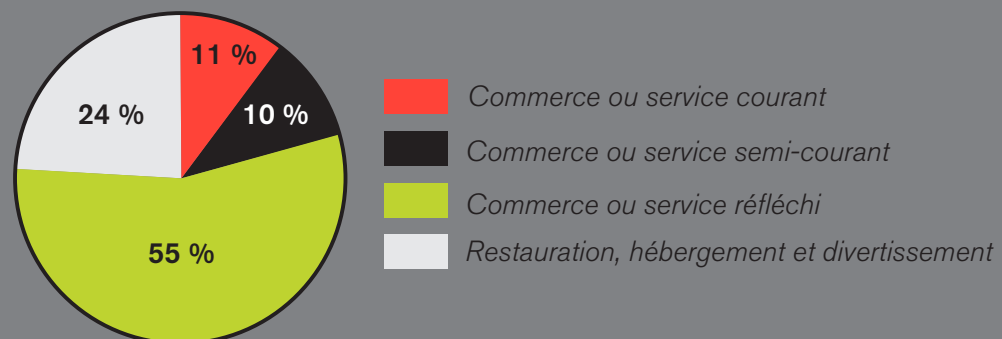
### USAGE COMMERCIAL

Le Vieil-Arthabaska comporte quelques commerces le long du boulevard des Bois-Francis Sud, ainsi que sur la rue Laurier. Toutefois, les établissements commerciaux sont dispersés sur les voies de circulation et se dissipent à travers des bâtiments résidentiels et institutionnels. On y dénombre actuellement une trentaine d'établissements commerciaux à vocations variées qui répondent à différents besoins en termes d'achats courants, semi-courants et réfléchis.

La présence d'institutions, notamment l'hôpital et le palais de justice, a favorisé l'émergence de quelques commerces et services qui profitent d'un certain achalandage lié à la clientèle et aux travailleurs de ce type d'établissement. À ce titre, autour du centre hospitalier gravitent un restaurant, une pharmacie et des cliniques reliées à des professionnels de la santé (dentiste, ostéopathe, etc.)

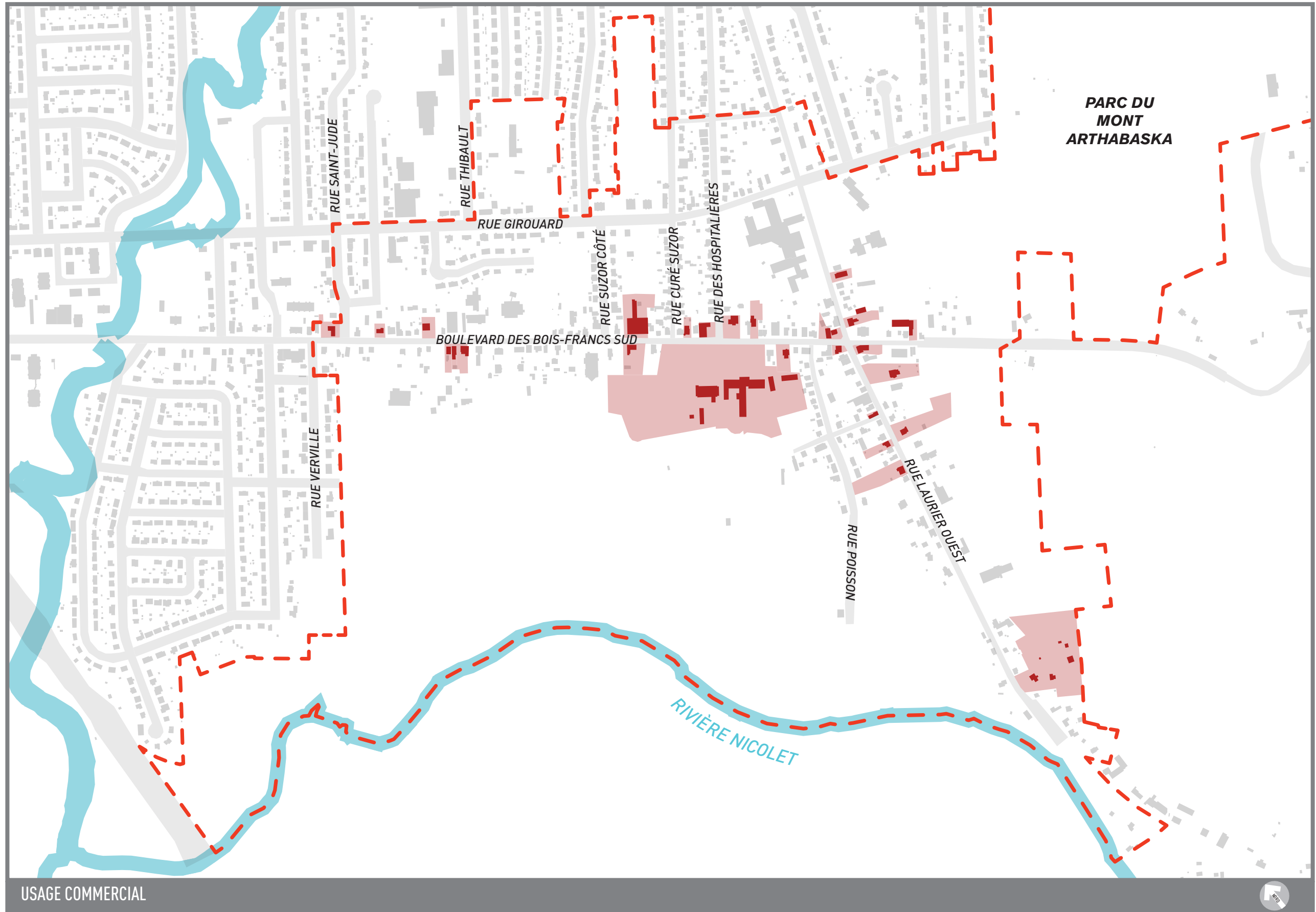
Toutefois, les commerces de proximité qui desservent les besoins de consommation courante sont peu présents, comme le démontre le faible pourcentage de commerces d'achats courants (11%). L'absence de marché d'alimentation et de service bancaire fait en sorte que les résidents du secteur doivent effectuer des déplacements véhiculaires dans d'autres quartiers adjacents pour combler ces besoins courants. Cependant, on dénombre une majorité de commerces réfléchis (55 %). Il existe donc un déséquilibre entre les types de commerces qui influent grandement sur une offre commerciale équilibrée.

Répartition moyenne des typologies de commerces du Vieil-Arthabaska



### DÉFINITION DE LA TYPOLOGIE DES COMMERCES

- **COMMERCE OU SERVICE COURANT** : Fréquentation quasi-quotidienne, achats impulsifs, à courte distance du domicile ou du travail;
- **COMMERCE OU SERVICE SEMI-COURANT** : Commerces et services de magasinage, exercice de comparaison de la gamme et des prix, lèche-vitrine, besoin d'un environnement agréable;
- **COMMERCE OU SERVICE RÉFLÉCHI** : Achats peu fréquents, qui demande de la planification avant l'investissement, la distance importe moins;
- **RESTAURATION ET DIVERTISSEMENT** : consommation sur place, crée de l'achalandage sur la rue.



--- Limites secteur PPU    ■ Fonction commerciale



### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS AUX FONCTIONS URBAINES

---

#### CONSTATS

- ↘ La typologie résidentielle dominante se présente sous forme d'un cadre bâti de faible densité;
  - ↘ La présence d'institutions d'envergure régionale génère de l'achalandage;
  - ↘ La présence commerciale est faible, dissipée entre les différents usages et dispersée sur le boulevard des Bois-Francis Sud et la rue Laurier;
  - ↘ L'absence de marché d'alimentation.
- 

#### ENJEUX

- ↘ Densification des usages résidentiels dans le respect du patrimoine bâti;
  - ↘ Stimulation, spécialisation, diversification et concentration de la vitalité commerciale;
  - ↘ Conciliation du développement des grandes institutions avec le milieu d'insertion;
  - ↘ Implantation de commerces locaux.
-



### CADRE BÂTI

Le Vieil-Arthabaska est composé d'un patrimoine architectural unique. La présence d'un regroupement exceptionnel de villas victoriennes implantées sur de vastes terrains sur le flanc du Mont Arthabaska est remarquable. Plusieurs de ces bâtiments sont d'ailleurs l'œuvre de l'architecte Louis Caron. La qualité architecturale des édifices et l'histoire fascinante des personnages ayant vécu dans le quartier contribuent aujourd'hui à donner une valeur historique inestimable à ce secteur. À ce titre, le ministère de la Culture et des Communications a classé trois biens et immeubles patrimoniaux afin de préserver le caractère unique du Vieil-Arthabaska. La ville a également identifié plusieurs constructions présentant des caractéristiques patrimoniales exceptionnelles, en plus de citer deux ensembles bâtis et un bâtiment.

Le Vieil-Arthabaska se distingue par une panoplie de bâtiments possédant des styles architecturaux influencés par diverses périodes partant du néoclassicisme à l'ère industrielle en passant par la période victorienne. Plusieurs insertions modernes et récentes se sont également introduites au fil du temps, principalement sur le boulevard des Bois-Francs Sud. La plupart de ces constructions présentent des caractéristiques architecturales et formelles qui divergent avec le paysage patrimonial du Vieil-Arthabaska.

## 2.3 PAYSAGE URBAIN





PARC DU MONT ARTHABASKA

LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

- - - Limites secteur PPU
- Bâtiment identifié par la Ville de Victoriaville
- Classement, immeuble patrimonial, Ministère de la Culture et des Communications
- Citation, immeuble patrimonial, Ville de Victoriaville
- ▨ Citation, site patrimonial, Ville de Victoriaville
- ★ Lieu historique national du Canada, Gouvernement du Canada





### UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT A L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Il existe, à l'intérieur du secteur du Vieil-Arthabaska, plusieurs terrains de grandes dimensions dont l'utilisation pourrait être maximisée. Le contexte urbanistique varie d'un site à l'autre :

1. Ce terrain, de forme atypique, est entouré de maisons unifamiliales isolées d'un étage. Les habitations situées dans la portion comprise entre le site et la rue du Curé Fortier présentent une typologie comprenant des duplex jumelés de deux étages;
2. Les rues entourant le site sont parsemées, en grande majorité, d'habitations unifamiliales isolées. Cependant, nous retrouvons également des duplex jumelés ainsi que quelques bâtiments multifamiliaux de part et d'autre de la rue Girouard. Le cadre bâti aux abords ce terrain ne dépasse pas deux étages;
3. L'environnement immédiat de cette parcelle est très varié. Les rues la bordant comprennent des maisons unifamiliales isolées bien que l'on retrouve également quelques résidences multifamiliales sur les rues Girouard et Laurier. Le cadre bâti varie entre un et deux étages. Il s'agit, en grande partie, de constructions anciennes;
4. Cet îlot est entouré de maisons unifamiliales isolées. Ces dernières sont surélevées par rapport à la rue en raison de la topographie. Un garage de mécanique automobile est situé à l'intersection des rues Suzor Côté et Girouard;
5. Ce terrain est caractérisé par la présence de bungalows, de maisons ouvrières et d'anciennes maisons reconverties en logements multifamiliaux. Le site, de forme rectangulaire, renferme un cadre bâti ancien ainsi que des marges réduites;
6. Ce grand plateau non développé se retrouve à la base du Mont Arthabaska;
7. Ce terrain boisé possède une topographie escarpée vers la rivière Nicolet. Il est bordé par les rues Poisson et Laurier Ouest.





### AMÉNAGEMENT PHYSIQUE ET MOBILIER

Le secteur est actuellement dépourvu d'espace public extérieur ou de place publique qui permettrait le regroupement social ou la tenue d'évènements. De plus, l'ancien cœur d'Arthabaska dénombre peu d'aménagement paysager public et de plantation d'arbres le long des voies publiques.

En ce qui concerne le mobilier urbain, l'emprise publique dispose d'une largeur moyenne qui nuit à l'implantation de bancs, de poubelles et de supports à vélo. Les lampadaires sont composés de poteaux de bois munis de potence. Ce type d'aménagement et les poteaux électriques qui parsèment la chaussée compromettent l'esthétisme du paysage de la rue et ne contribuent pas à la mise en valeur du cadre bâti.



*Le boulevard des Bois-Francis Sud*



### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS AU PAYSAGE URBAIN

#### CONSTATS

- ✘ Le cadre bâti présente une variété de types architecturaux;
- ✘ Plusieurs bâtiments présentent des caractéristiques patrimoniales exceptionnelles;
- ✘ Plusieurs constructions récentes diffèrent avec le paysage patrimonial;
- ✘ Le secteur est dépourvu d'espace public de qualité;
- ✘ L'éclairage et les poteaux compromettent l'esthétisme et la mise en valeur du paysage urbain.

#### ENJEUX

- ✘ Conservation, restauration et entretien des bâtiments patrimoniaux;
- ✘ Intégration harmonieuse de constructions contemporaines au cadre bâti existant;
- ✘ Création de lieux de rassemblement publics de qualité;
- ✘ Amélioration de l'esthétisme du mobilier urbain et de l'éclairage.



### LES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT

Le Vieil-Arthabaska regorge de milieux naturels, boisés et humides qui présentent différentes caractéristiques :

#### **Mont Arthabaska**

Le Mont Arthabaska est l'élément visuel le plus marquant du paysage de la ville. C'est un point de repère important de par son sommet d'une hauteur de 154 m (505 pieds). Il offre des points de vue nombreux et un panorama sur toute la région en plus de loger une faune aviaire considérable.

#### **Boisé Stein**

Il s'agit d'un écosystème forestier peu transformé dû à la présence d'une érablière centenaire, d'hêtres et d'une essence unique dans la région; le noyer noir. Ce milieu possède une richesse écologique importante. C'est d'ailleurs un site patrimonial cité par la Ville de Victoriaville.

#### **Rivière Nicolet**

La rivière longe la limite sud du Vieil-Arthabaska. La faune se concentre principalement autour de ce cours d'eau. Actuellement, il n'existe aucun aménagement spécifique sur les berges et les liens physiques et visuels entre le milieu hydrique et le Vieil-Arthabaska sont pratiquement inexistantes.

#### **Milieux humides**

La présence de milieux humides à valeur écologique élevée est notable dans le secteur près du parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur. À ce titre, une étude de caractérisation des milieux humides a été réalisée en 2014.

#### **Boisé des Frères du Sacré-Coeur**

Il s'agit de la partie agricole et boisée de la propriété des Frères du Sacré-Coeur. Il a été acquis en 2009 par la Ville de Victoriaville.



*Vue du Mont Arthabaska*



*Le boisé Stein*



*La rivière Nicolet*



### LES PARCS

Trois parcs parsèment le territoire du Vieil-Arthabaska :

**Le parc du Mont Arthabaska** (675 000 m<sup>2</sup>) est un grand parc à vocation récréotouristique. Ce dernier est sillonné par une dizaine de kilomètres de sentiers pédestres et de vélos de montagne dans un milieu majoritairement boisé. La circulation y est abondante et la cohabitation entre vélos, randonneurs et autres utilisateurs est complexe. L'accessibilité au parc est possible via une voie de circulation véhiculaire, le chemin du Mont Arthabaska, ou par les sentiers accessibles à partir du stationnement Girouard. L'accès au parc est gratuit.



*Les aménagements récréatifs du parc du Mont Arthabaska*

**Le parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur** (233 985 m<sup>2</sup>) récemment légué à la ville en 2009 est une partie agricole et boisée de la propriété des Frères du Sacré-Cœur. C'est un lieu d'enseignement pour les collégiens en agriculture biologique, un laboratoire de recherche pour le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB) et un lieu d'animation et de sensibilisation à la culture de fruits et de légumes biologiques. Toutefois la vocation globale de ce milieu expérimental reste à définir. Plusieurs projets, tel le développement d'une agora naturelle mettant l'accent sur l'éducation et l'écologie en collaboration avec la bibliothèque Alcide-Fleury, sont en développement.

Il est possible d'accéder au boisé par le stationnement de la rue Poisson. Celui-ci est localisé en marge et demeure peu visible. Un accès est également disponible à partir de la bibliothèque Alcide-Fleury.



*Le parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur*



**Le parc du Centre communautaire d'Arthabaska** (20 000 m<sup>2</sup>) est un parc à vocation sportive qui offre des terrains de volleyball de plage, de tennis, de pétanque, des modules de jeux et une patinoire.

En somme, le territoire ne présente aucun parcours concret qui permet de relier l'ensemble des espaces verts et bleus.



*Les aménagements récréatifs du parc du Centre communautaire d'Arthabaska*

### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS AU PAYSAGE NATUREL

#### CONSTATS

- ↘ Le secteur du Vieil-Arthabaska regorge de milieux naturels, boisés et de milieux humides qui offrent une panoplie d'activités et un potentiel de mise en valeur exceptionnel;
- ↘ Les liens physiques et visuels entre les attraits naturels sont peu développés ou inexistants;
- ↘ Les accès aux différents parcs sont parfois peu visibles;
- ↘ La zone boisée au sud du Boisé Stein n'est pas protégée.

#### ENJEUX

- ↘ Mise en réseau des espaces verts et bleus;
- ↘ Visibilité, accessibilité et accueil des parcs et des espaces verts et bleus;
- ↘ Mise en valeur et conservation des aires naturelles et des milieux humides;
- ↘ Mise à niveau des équipements récréatifs pour les 0-5 ans.



LOCALISATION DES ESPACES VERTS ET DES PARCS

--- Limites secteur PPU   ← Accès aux espaces verts et parcs





### CIRCULATION

Les principaux axes de circulation du Vieil-Arthabaska sont le boulevard des Bois-Francis Sud et les rues Laurier et Girouard. La circulation sur ces voies est dense en période de pointe (entre 7h et 9h et entre 16h et 18h), bien que non congestionnée. Le boulevard des Bois-Francis Sud et la rue Laurier se caractérisent par un nombre minimal de rues qui les traversent. Cette configuration incite les véhicules à circuler plus rapidement malgré les limites de vitesse et complexifie la traversée des piétons.

De par la nature historique de son développement, les rues du secteur PPU sont pour la plupart étroites (entre 8 et 15 m).

### DÉPLACEMENTS ACTIFS

La majorité des rues du Vieil-Arthabaska offrent des trottoirs de largeur réduite (entre 1 et 1,2 m). La rue Girouard ainsi que certaines sections de la rue Laurier ne sont munies que d'un seul trottoir. La présence de poteaux électriques le long des rues et parfois à même la chaussée compromet toutes interventions futures pour l'amélioration du confort des piétons. Ces conditions ne contribuent pas à la mise en place d'une mobilité active et au développement récréotouristique.

À l'intersection de la rue Laurier et du boulevard des Bois-Francis Sud, les passages piétons sont marqués au moyen de pavés insérés dans la chaussée. Des avancées de trottoirs ont également été mises en place au coin des rues Laurier et des Frères. Toutefois, la majorité des passages piétonniers ne sont pas sécurisés, à l'exception de celui localisé en face de l'église Saint-Christophe-d'Arthabaska qui comporte des panneaux et un feu clignotant sur demande. Le peu d'aménagement spécifique, de signalisation et la faible présence de rues transversales sur les grands axes de circulation complexifient la traversée des piétons. Par ailleurs, l'ensemble de ces conditions nuit à l'accessibilité universelle des voies publiques.

Le Vieil-Arthabaska dispose d'un seul aménagement cyclable localisé sur le côté est de la rue Girouard. Cette piste permet de relier la rue Belvédère au stationnement Girouard qui dessert le Mont Arthabaska. Cette dernière se connecte également à la piste multifonctionnelle de la rue Thibeault. Des bollards y sont installés durant la période estivale soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre. Toutefois, les points d'intérêt du secteur ne sont pas accessibles par les aménagements cyclables.



### TRANSPORT COLLECTIF

Le service Taxibus compte une vingtaine de points d'embarquement dans la zone PPU. Les institutions d'enseignement et de santé constituent des points d'achalandage importants pour l'utilisation de ce système. Les réflexions sur un service de transport collectif plus structurant devraient tenir compte de la localisation des générateurs d'achalandage du secteur afin de mettre au point un trajet efficace les reliant.



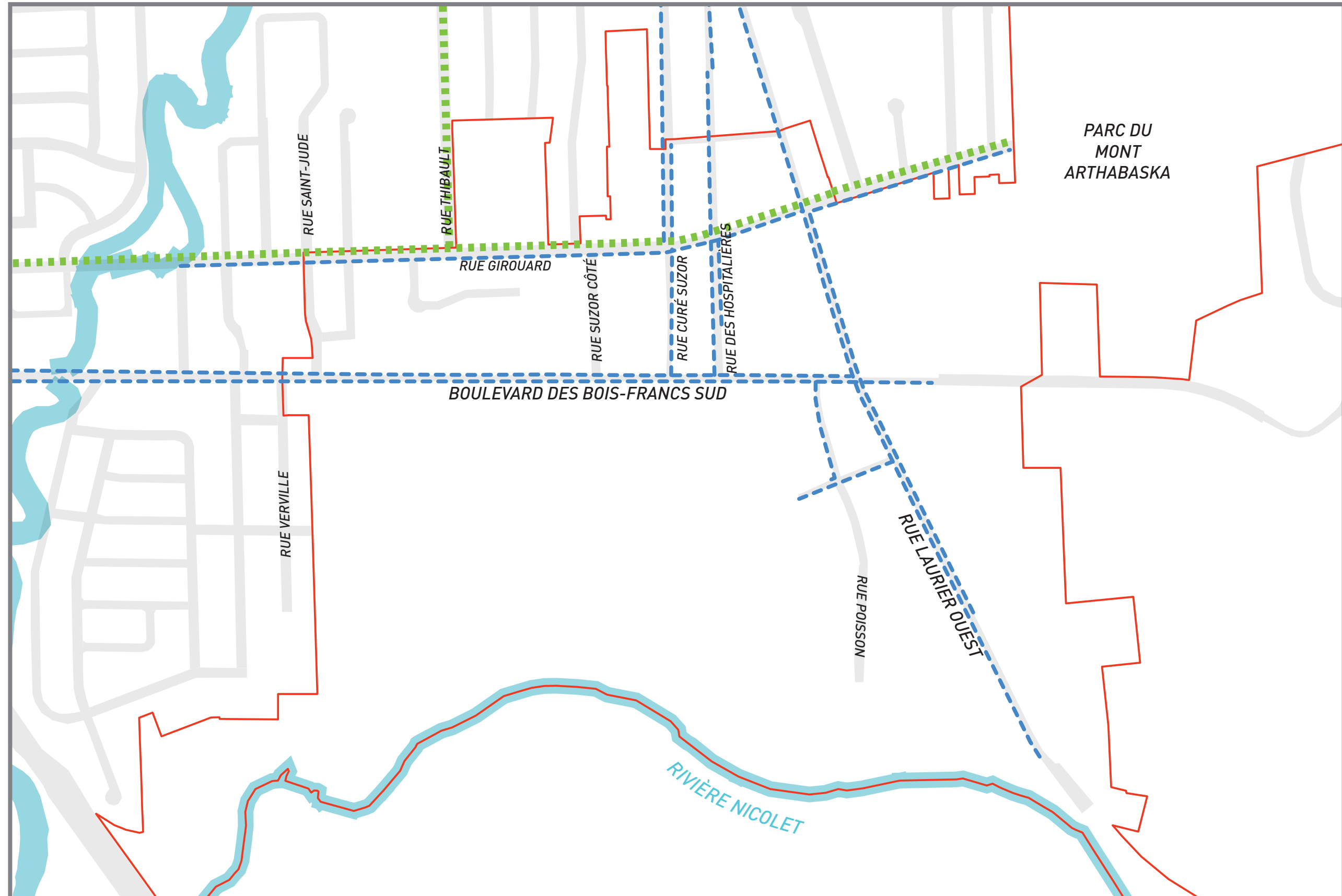
*Traverse piétonne rue Laurier Ouest*



*La rue Girouard*



*La rue Laurier Ouest*



CONTINUITÉ DES TROTTOIRS ET AMÉNAGEMENT CYCLABLE

— Limites secteur PPU    - - - Trottoirs    - - - Piste multifonctionnelle





### STATIONNEMENT SUR RUE

La proximité des générateurs d'achalandage accroît l'occupation des emplacements de stationnement sur la voie publique. En effet, la forte fréquentation du centre hospitalier et du centre de prélèvement augmente les taux d'occupation sur les cases qui bordent l'institution de santé. Les établissements scolaires, quant à eux, causent une occupation plus ponctuelle des espaces sur rue, principalement en début et en fin de journée.

En outre, la signalisation et le marquage au sol indiquant la possibilité ou non de stationner sur les voies publiques sont soit inexistantes ou passablement discrets.

**+/- 400 stationnement sur rue**

### STATIONNEMENT HORS RUE

On dénombre plusieurs stationnements hors-rue dans le territoire d'intervention. Cependant, la plupart de ceux-ci desservent la clientèle des institutions du Vieil-Arthabaska, notamment, le centre hospitalier, le complexe Sacré-Cœur et le palais de justice. La pression sur le stationnement s'est fortement accentuée au cours des dernières années principalement par le fort achalandage des établissements institutionnels du secteur. La centralisation des services de santé autour de l'Hôtel-Dieu contribue à ce phénomène. Par ailleurs, une partie de l'espace vert de l'hôpital a été récemment sacrifiée pour augmenter l'offre en stationnement et trois bâtiments centenaires ont été démolis pour faire place à du stationnement dans l'environnement immédiat du centre hospitalier.

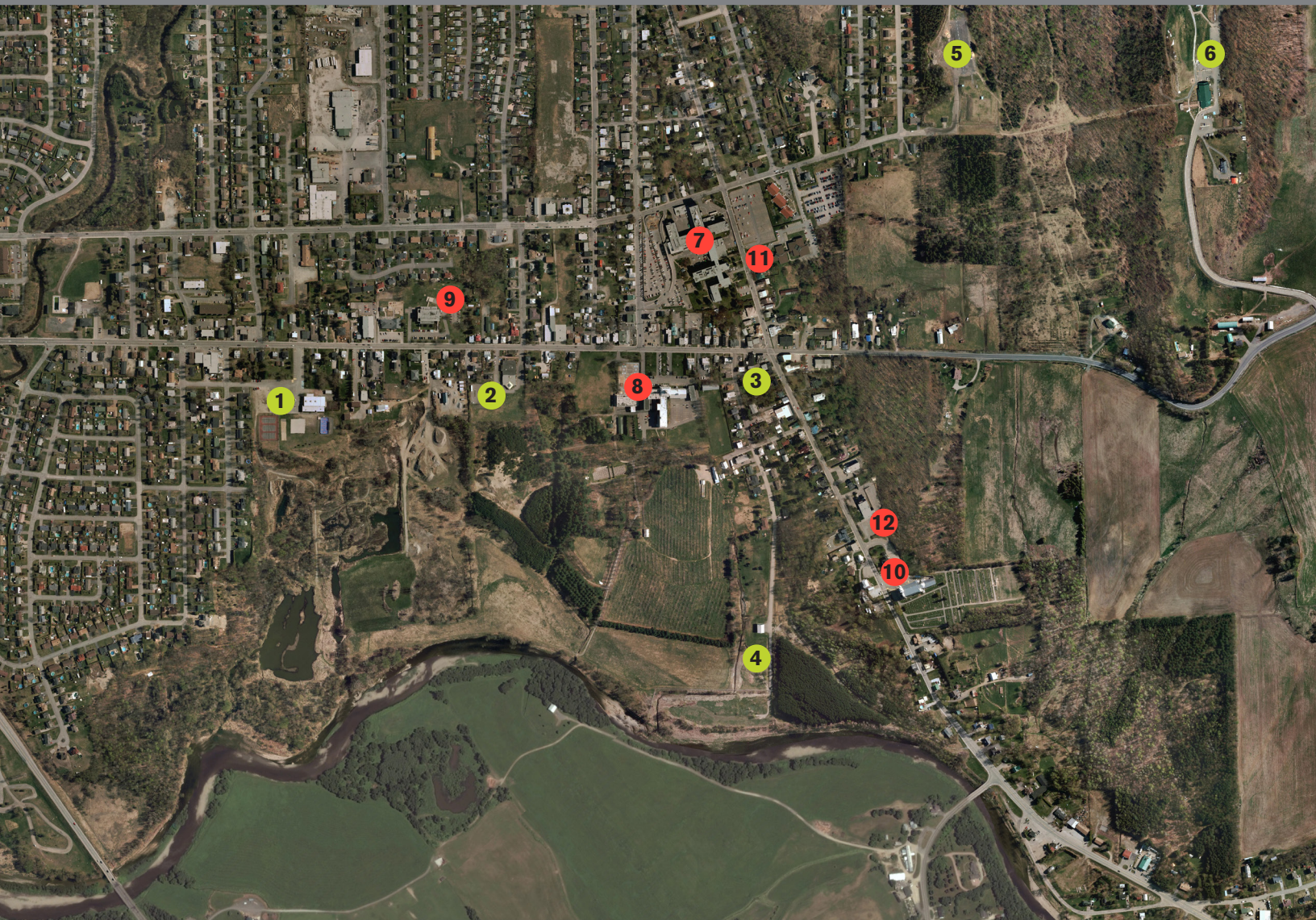
### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS À LA MOBILITÉ

#### CONSTATS

- ↳ Les emprises des voies de circulations sont étroites;
- ↳ Les trottoirs sont étroits;
- ↳ Les passages piétons sont informels et souvent peu sécurisés;
- ↳ Le secteur et les environs offrent deux pistes multifonctionnelles;
- ↳ La signalisation des stationnements hors et sur rue est discrète;
- ↳ Les institutions régionales créent de la pression sur le stationnement hors et sur rue;
- ↳ Le manque de données sur le stationnement;
- ↳ Une forte perception de manque de stationnement dans le secteur du Musée de l'Hôtel des Postes et de la rue Poisson.

#### ENJEUX

- ↳ Développement d'une mobilité active;
- ↳ Sécurité des aménagements piétons et cyclables;
- ↳ Gestion du stationnement hors et sur rue;
- ↳ Accessibilité et signalisation du stationnement;
- ↳ Préservation du patrimoine lors de l'expansion des équipements publics.

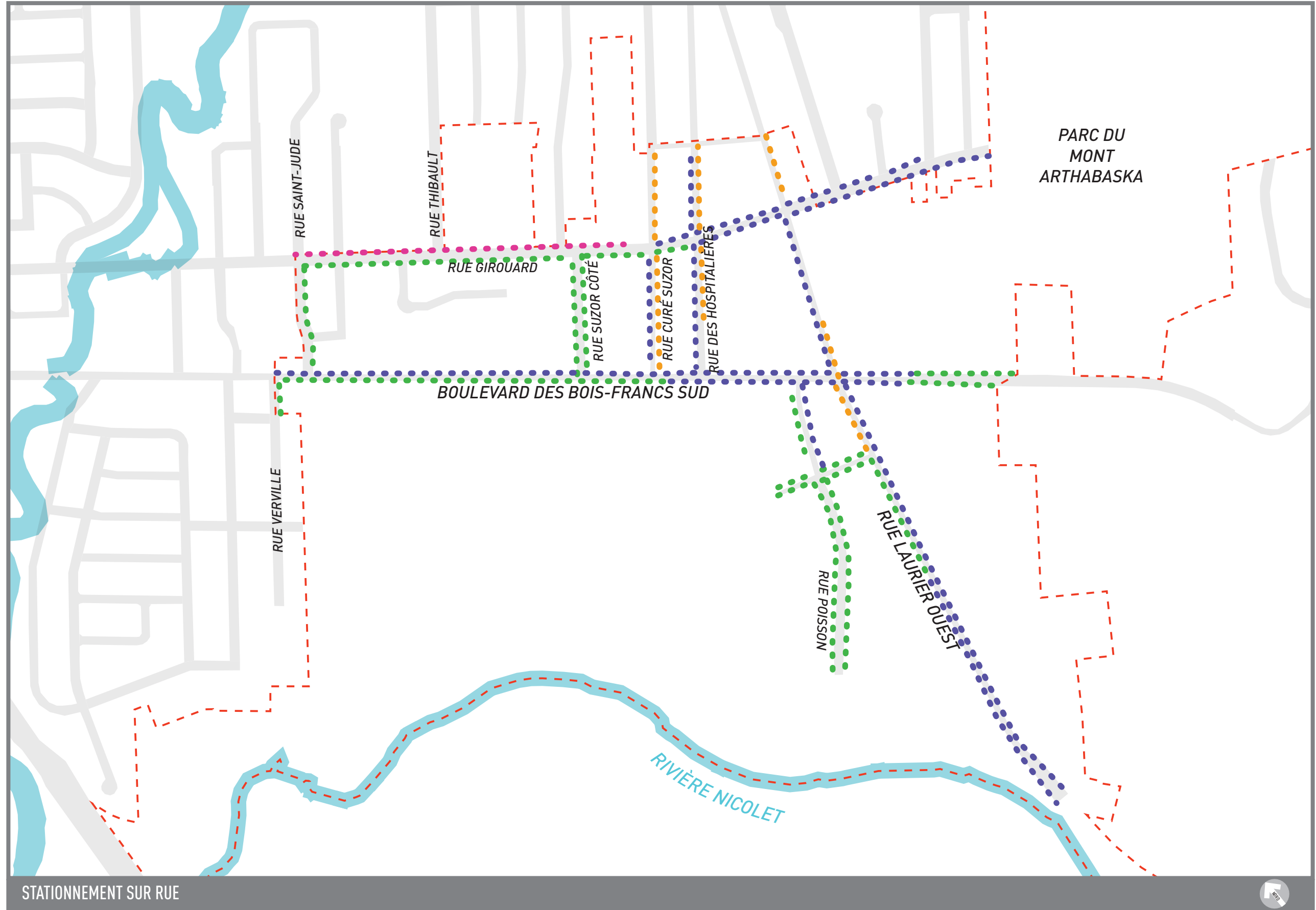


## STATIONNEMENT HORS-RUE DU VIEIL-ARTHABASKA

● Public ● Privé



- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>1</b> Stationnement du Centre communautaire<br/>Gratuit<br/>174 places</p>            | <p><b>5</b> Stationnement Girouard<br/>Gratuit<br/>115 places</p>                     | <p><b>9</b> Stationnement palais de justice<br/>132 places</p>                         |
| <p><b>2</b> Stationnement Alcide-Fleury<br/>Gratuit<br/>78 places</p>                       | <p><b>6</b> Stationnement Mont Arthabaska<br/>Gratuit<br/>113 places</p>              | <p><b>10</b> Stationnement église Saint-Christophe<br/>d'Arthabaska<br/>103 places</p> |
| <p><b>3</b> Stationnement Louis-Ovide Pépin<br/>Gratuit<br/>8 places</p>                    | <p><b>7</b> Stationnement CIUSSS-MCQ<br/>d'Arthabaska<br/>Payant<br/>1 112 places</p> | <p><b>11</b> Clinique Laurier<br/>143 places</p>                                       |
| <p><b>4</b> Stationnement Boisé des<br/>Frères du Sacré-Coeur<br/>Gratuit<br/>26 places</p> | <p><b>8</b> Stationnement Complexe Sacré-Coeur<br/>164 places</p>                     | <p><b>12</b> Stationnement École Monseigneur Côté<br/>90 places</p>                    |



STATIONNEMENT SUR RUE

- Limites secteur PPU
- Stationnement interdit
- Stationnement limité
- Stationnement permis l'hiver
- Stationnement permis



Les principaux attraits récréotouristiques de la Ville de Victoriaville se situent dans le secteur du Vieil-Arthabaska. Ce milieu possède de grands potentiels touristiques de par son patrimoine historique, muséal, bâti et religieux, la forte présence de milieux naturels et l'offre en produits agroalimentaires.

### **ATTRAITES CULTURELS**

#### **Lieu historique national de la maison Wilfrid Laurier**

La résidence de Wilfrid Laurier, devenue musée en 1929 et lieu historique du Canada en l'an 2000, présente les appartements du couple Laurier. L'offre actuelle du site consiste en majeure partie à une exposition permanente.

#### **Maison Fleury**

Restaurée en 2003, elle sert désormais de lieu d'animation jeunesse où des expositions et des ateliers sont offerts. La maison Fleury vise une ouverture à la culture pour les jeunes.

#### **Musée de l'Hôtel des Postes**

Le musée est une galerie d'art qui présente des expositions temporaires et permanentes. La collection d'œuvres du musée contient plusieurs oeuvres d'artistes de renom, dont Suzor-Côté et Alfred Laliberté.

#### **Circuit patrimonial du secteur Arthabaska**

Ce circuit permet de parcourir, à l'aide d'un audio-guide, le cœur de l'ancien village d'Arthabaska qui regroupait l'élite locale de l'époque. Ainsi, ce parcours permet aux visiteurs de contempler la qualité architecturale des édifices et l'histoire fascinante des personnages y ayant vécu.

#### **Église Saint-Christophe d'Arthabaska**

Monument historique du Québec, cette église est un incontournable du patrimoine religieux québécois. Des visites guidées de l'église et de son cimetière sont offertes afin de découvrir son histoire et l'art funéraire.

#### **Économusée de la maroquinerie**

Cette cordonnerie centenaire permet aux visiteurs de s'initier au travail du maroquinier. Il s'agit également d'une boutique qui offre des services de cordonnerie.

#### **Maison recyclée**

Édifiée en 2004, elle se caractérise par l'entière utilisation de matériaux recyclés pour sa construction. Localisée sur le Mont Arthabaska, elle est ouverte aux visiteurs de la fin juin au début septembre.

#### **Circuits touristiques**

Tourisme Victoriaville et sa région offre aux visiteurs les circuits suivants : le circuit historique de la MRC d'Arthabaska, le circuit patrimonial de Victoriaville et le circuit patrimonial des personnages célèbres de la rue Laurier Ouest de Victoriaville . Ceux-ci peuvent s'effectuer seuls ou avec un guide, à pied ou en autobus. L'organisme crée également des circuits personnalisés en fonction des intérêts des visiteurs.



- 1 *Lieu historique national de la maison Wilfrid Laurier*
- 2 *La maison Fleury*
- 3 *La maison recyclée*
- 4 *Église Saint-Christophe d'Arthabaska*
- 5 *Musée de l'Hôtel des Postes*



### ATTRAIIS DE LOISIRS

Le secteur peut compter sur la présence de grands parcs urbains qui offrent des activités variées aux visiteurs et résidents.

#### **Parc du Mont Arthabaska**

Il est possible d'y pratiquer une multitude d'activités de plein air, dont le vélo de montagne, la randonnée pédestre, le ski de fond, la raquette, l'observation d'oiseaux, la glissade sur tubes et la pratique du géocaching. Ce parc possède également un grand pavillon d'accueil ouvert tout au long de l'année permettant d'accueillir jusqu'à 500 personnes.

#### **Le parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur**

Le parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur constitue un carrefour encore peu connu pour l'agriculture biologique (CETAB). De plus, sa popularité est encore limitée puisque seul le bouche-à-oreille le publicise. Ce parc constitue l'un des rares endroits en plein air qui n'est pas associé aux pratiques sportives intensives, permettant ainsi de contempler la nature. Le site offre plusieurs points de vue exceptionnels et des agoras naturelles à grand potentiel pour l'organisation d'activités extérieures. Sa vocation et son aménagement global restent toutefois à préciser.

#### **Boisé Stein**

Cet espace vert est actuellement dépourvu d'un aménagement spécifique. Toutefois, il se prête aisément à la marche et à la contemplation de la nature.

L'accessibilité à ces milieux naturels est toutefois contrainte par un manque de signalisation de qualité et d'aménagement identifiant les différents moyens d'y accéder.

### ATTRAIIS AGROTOURISTIQUES

#### **Verger des frères et le CETAB**

Ce verger est voué à l'enseignement et la recherche en agriculture biologique, activités réalisées par le département d'agriculture et le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) du Cégep de Victoriaville. La mise en valeur du verger fait suite à l'implantation d'activités de stages en production horticole sur le terrain situé entre le verger et la rivière. Ces activités agricoles s'inscrivent aussi dans un plan global de mise en valeur de l'ensemble du parc du Boisé des Frères du Sacré-Cœur. L'objectif étant d'en faire un vaste parc public ouvert à la population. Les visiteurs fréquentent le verger pour la beauté du paysage et pour l'achat de pommes et de produits dérivés.

On retrouve à proximité du territoire PPU, dans les municipalités de Saint-Christophe-d'Arthabaska et de Saint-Norbert d'Arthabaska, plusieurs établissements qui offrent des produits agroalimentaires de qualité notamment le Canard Goûteux, le moulin Lapierre, l'érablière du Mont-Saint-Michel, la fraisière Couture, la bleuetière Alain Durocher et la bergerie Étoile d'Or.



*Le belvédère du Mont Arthabaska*



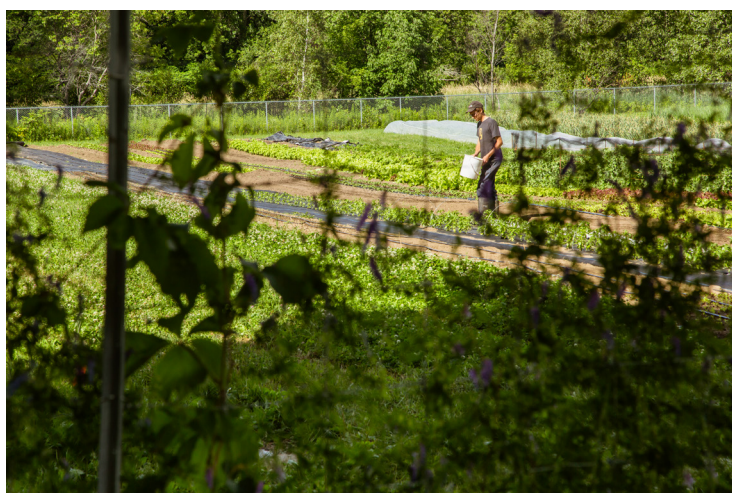
*Le parc du Mont Arthabaska*



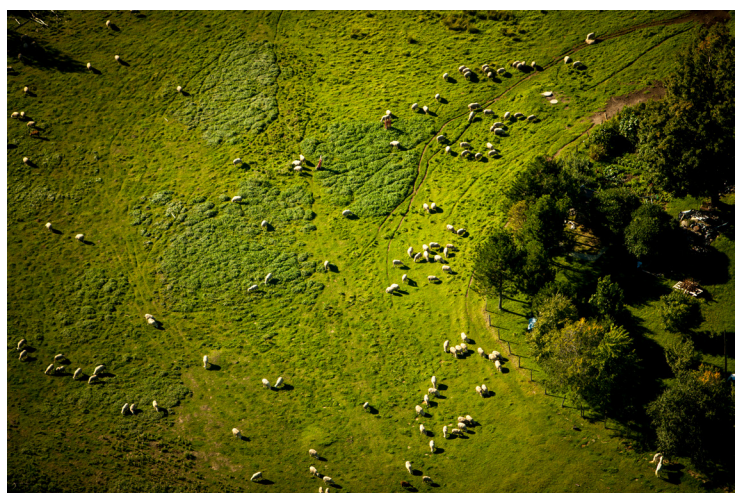
*Les aménagements du parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur*



*Le verger des Frères*



*Les aménagements du verger des Frères*



*Les agneaux de la bergerie l'Étoile d'Or*



### HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Trois des cinq gîtes touristiques de Victoriaville sont localisés dans le Vieil-Arthabaska, sur la rue Laurier:

- Maison Elzéar-Ouellet;
- Au domaine Gîte Vallée des Roseaux;
- Gîte l'Auberge au fil des saisons.

Les services de restauration sont quant à eux peu présents dans le secteur. Quelques restaurants desservent la clientèle et les employés du centre hospitalier. Un seul établissement propose un menu à saveur régionale qui met en valeur les produits agroalimentaires locaux. Le complexe Sacré-Coeur offre également un service de traiteur.

### ANIMATION

Le Vieil-Arthabaska, principalement la montagne, est l'hôte de plusieurs événements et activités sportives et culturelles. Toutefois, l'animation touristique génère peu d'achalandage continu dans le secteur étant donné le manque d'équipements et de commerces à caractère plus touristique ce qui n'encourage pas le séjour prolongé des visiteurs.

Événements	Type d'événement	Mois
Grand Pique-nique vert	Gastronomique	Juillet
La classique des Appalaches	Sportive	Septembre
Balade gourmande	Gastronomique	Octobre
Fêtes victoriennes	Ludique	Août
Cinéma en plein-air	Ludique	Saison estivale
Bootcamp-race	Sportive	Octobre
Roulé de la meule	Ludique	Juin
Grand défi Victoriaville	Sportive	Saison estivale
Carnaval d'hiver	Ludique	Février



### SIGNALISATION

Deux types d'affichage sont présents dans le territoire d'intervention ; les enseignes directionnelles et les enseignes d'identification.

**Directionnelle :** Ce type d'affichage est constitué de panneaux bleus formalisés du Ministère des Transports du Québec (MTQ) localisés sur les grandes artères. Ils ont pour fonction de diriger et d'orienter les visiteurs jusqu'aux destinations touristiques, en indiquant la direction et la distance à parcourir. Dans le secteur, ce type d'affichage se limite à l'identification du musée Laurier, du pavillon du Mont Arthabaska et du parc du Mont Arthabaska.

**Identification :** Ce type d'affichage permet d'identifier les attraits sur place. La plupart des bâtiments et des sites touristiques possèdent une signalisation, soit discrète ou inexistante nuisant ainsi à leur visibilité et à leur notoriété.



### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS AU TOURISME ET À LA CULTURE

#### CONSTATS

- ↘ Le territoire patrimonial n'est pas délimité;
- ↘ Le territoire PPU possède des attraits culturels, récréotouristiques et agrotouristiques importants;
- ↘ Les commerces touristiques dont les restaurants sont très peu présents;
- ↘ Le Vieil-Arthabaska est l'hôte de plusieurs événements à caractère culturel, sportif et agroalimentaire;
- ↘ Trois gîtes touristiques sont présents dans le secteur;
- ↘ La signalisation du secteur et des attraits est discrète ou absente.

#### ENJEUX

- ↘ Développement et mise en valeur du potentiel récréotouristique et culturel du Vieil-Arthabaska;
- ↘ Implantation de commerces à caractère touristique et mise en valeur du patrimoine;
- ↘ Création d'une signalétique unique au secteur dans le respect de la signalisation globale de la ville;
- ↘ Animation du secteur;
- ↘ Création d'un parcours entre les parcs et les milieux naturels;
- ↘ Accroissement de l'accessibilité aux attraits de loisirs et agrotouristiques;
- ↘ Visibilité des attraits grâce à la signalisation et l'affichage;
- ↘ Développement d'un lien entre la rue Laurier et la montagne.



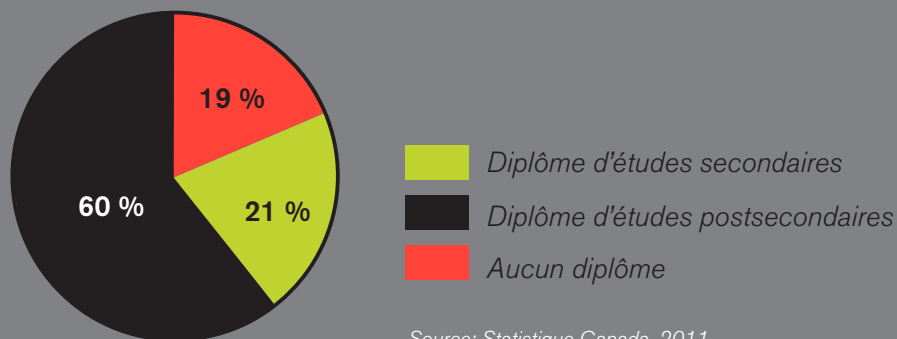
Les données présentées dans cette section sont celles de l'ensemble des aires de diffusion de Statistique Canada qui englobe le secteur du PPU. Le secteur du PPU n'en suit pas précisément les limites. Conséquemment, les chiffres présentés dans cette section exposent le contexte socio-économique dans lequel baigne le secteur du PPU.

### SCOLARITÉ

La population du secteur comporte près de 60 % de gens ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires. Parmi ceux-ci, environ 16 % possèdent un diplôme universitaire de niveau baccalauréat et maîtrise.

À l'autre bout du spectre, un peu plus de 18 % de la population ne possède aucun certificat ou diplôme.

Scolarité de la population du secteur du Vieil-Arthabaska, 2011



Source: Statistique Canada, 2011

Ces chiffres diffèrent sensiblement de ceux obtenus pour l'ensemble de la Ville de Victoriaville. En effet, dans le territoire du Vieil-Arthabaska, la proportion de gens ayant obtenu un diplôme postsecondaire est supérieure de près de 9% à celle de la ville. De ce fait, les résidents du secteur ont un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne victorivilloise.



### LA SITUATION DE L'EMPLOI

#### POPULATION VIEIL-ARTHABASKA

**2,8 %** chômage

**74 %** taux activité

#### POPULATION VICTORIAVILLE

**5,9 %** chômage

**63,5 %** taux activité

*Source: Statistique Canada, 2011*

La situation de l'emploi dans le Vieil-Arthabaska semble démontrer une performance supérieure à celle recensée dans le reste de Victoriaville, grâce à un taux de chômage inférieur.

En ce qui a trait au taux d'activité, celui-ci mesure le nombre total de personnes actives sur un territoire donné par rapport à la population totale de ce groupe. Il s'agit donc du pourcentage de gens se trouvant sur le marché du travail et de ceux cherchant un emploi activement. Le secteur comporte une plus grande proportion de personnes actives que l'ensemble de la ville.

### LE GENRE DE MÉNAGES PRIVÉS

Le Vieil-Arthabaska se différencie de l'ensemble de la ville par la structure des ménages privés avec enfant(s). Le territoire incluant la zone du PPU comporte plus de ménages privés avec enfant(s) que la moyenne victorivilloise.

#### VIEIL-ARTHABASKA

**46 %** ménages



#### VICTORIAVILLE

**22 %** ménages

*Source: Statistique Canada, 2011*



### LE REVENU DES MÉNAGES

En comparant les revenus moyens des ménages du Vieil-Arthabaska à ceux de l'ensemble de la Ville de Victoriaville, nous observons une importante différence. En effet, les revenus moyens des ménages sont supérieurs dans le secteur du Vieil-Arthabaska que pour la moyenne de Victoriaville.

VIEIL-ARTHABASKA

**71 623 \$**



VICTORIAVILLE

**56 608 \$**

*Source: Statistique Canada, 2011*

### LA CONSTRUCTION

De 2010 à 2014, un total de 179 permis et certificats de construction / rénovation ont été émis. Un seul fut émis pour une construction neuve en 2013 et le reste pour des travaux de rénovation.

VIEIL-ARTHABASKA

**1** logement créé



VICTORIAVILLE

**1 553** logements créés



### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS AU PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

---

#### CONSTATS

- ↘ La population du Vieil-Arthabaska a un niveau de scolarité supérieur à celui de la moyenne municipale;
  - ↘ Les résidents du secteur du Vieil-Arthabaska jouissent d'une situation d'emploi plus avantageuse que l'ensemble des citoyens de Victoriaville;
  - ↘ Les ménages privés avec enfant(s) représentent une plus grande proportion des ménages dans le secteur englobant le PPU comparativement à la moyenne de la ville;
  - ↘ Les revenus des ménages sont plus importants dans le secteur où est inclus le PPU que dans l'ensemble de la ville;
  - ↘ La création de nouveaux logements est faible dans le secteur du PPU.
- 

#### ENJEUX

- ↘ Conception d'un territoire attractif et invitant afin d'accueillir et de retenir de nouveaux résidents;
  - ↘ Offre d'activités, de commerces et de logements s'adressant à tous les types de ménages;
  - ↘ Réponse aux besoins des familles.
-



Le secteur du Vieil-Arthabaska se distingue par un décor pittoresque dû à la présence de nombreuses constructions datant du 19<sup>e</sup> siècle. Les règlements d'urbanisme ne reflètent pas les caractéristiques particulières du cadre bâti, notamment en matière d'implantation, d'usages et de typologie architecturale. Certaines incohérences entre les dispositions des règlements et la réalité patrimoniale du Vieil-Arthabaska rendent complexe l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec le patrimoine bâti.

### **Intégration architecturale, usages et marges**

Dans le présent contexte, les questions d'intégration sont cruciales pour la préservation du caractère ancestral unique du secteur. Les grilles des spécifications permettent de contrôler les hauteurs, l'implantation, l'occupation du sol et les usages d'une zone. Plusieurs zones résidentielles bordant la rue Laurier autorisent différents types d'habitations possédant des caractéristiques architecturales et d'implantation fortement différentes des résidences anciennes. Par exemple, des habitations multifamiliales de six logements pourraient être construites à proximité de maisons de style victorien datant du 19<sup>e</sup> siècle. Dans ces cas, la volumétrie, l'implantation et les matériaux devraient s'intégrer aux propriétés adjacentes sans toutefois tomber dans le mimétisme.

Dans les zones en marge du boulevard des Bois-Francis Sud les usages commerces et services sont autorisés. Cet amalgame entre la panoplie d'usages et les différentes typologies du bâti exerce une pression sur la trame urbaine. En effet, il devient ici possible de transformer une résidence ancestrale en commerce. Souvent, ces conversions ont pour effet de diminuer la valeur patrimoniale des bâtiments en modifiant des caractéristiques architecturales et paysagères uniques par l'ajout de larges vitrines, d'aires de stationnement et d'affichage.

En matière d'implantation, les marges de recul, en particulier les marges avant, reflètent les diverses périodes de construction des bâtiments présents dans le secteur du Vieil-Arthabaska. Les constructions récentes et les bâtiments prestigieux tendent à posséder d'importantes cours avant tandis que celles-ci sont souvent inexistantes pour les bâtiments anciens moins nobles. Ce phénomène complique l'élaboration de normes d'implantation applicables dans les zones de l'ensemble du secteur PPU et principalement sur le boulevard des Bois-Francis Sud.

### **La dispersion des usages commerciaux**

La dispersion des fonctions commerciales sur presque l'entièreté du boulevard des Bois-Francis Sud nuit à la création d'un pôle commercial dynamique. La concentration des usages commerciaux, au sein d'un rayon facilement accessible à pied, permettrait de stimuler l'animation commerciale du secteur et de créer une continuité des façades marchandes.



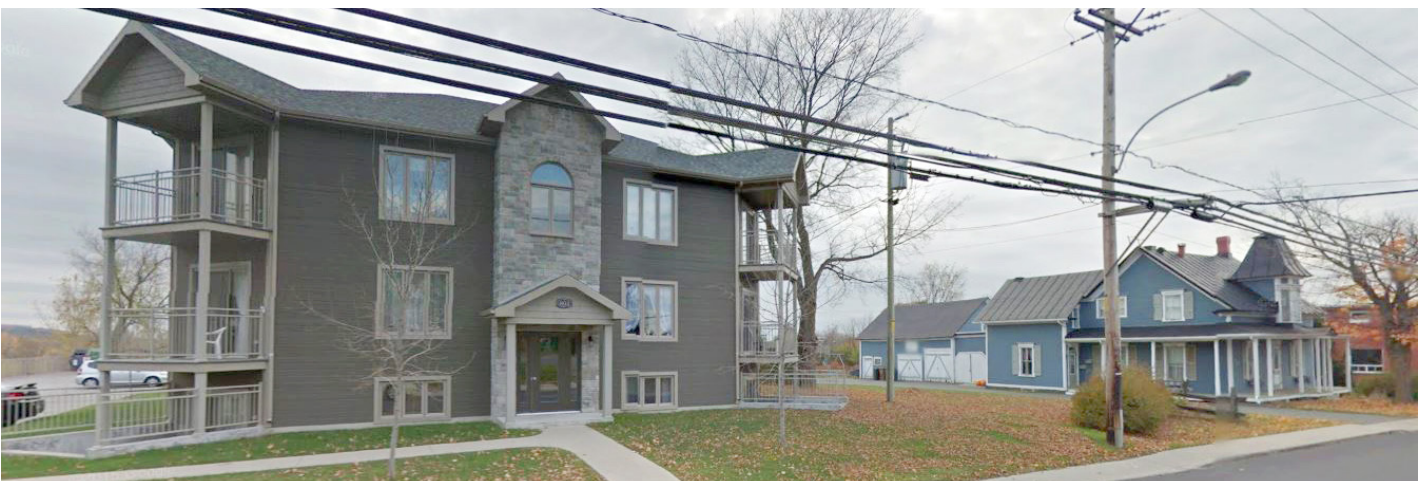
### CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS AU CADRE RÉGLEMENTAIRE

#### CONSTATS

- ↘ Le règlement de zonage, par les grilles des spécifications, contribue peu à la préservation des caractéristiques architecturales du patrimoine bâti du secteur;
- ↘ L'application des normes en matière de marge de recul n'est pas adaptée à un territoire patrimonial;
- ↘ La dispersion des usages commerciaux dans l'ensemble des zones nuit à la création d'un pôle commercial central.

#### ENJEUX

- ↘ Modification des règlements d'urbanisme afin de préserver le caractère patrimonial du Vieil-Arthabaska;
- ↘ Insertion et intégration architecturale de nouveaux bâtiments ou de rénovations contemporaines
- ↘ Concentration des usages commerciaux.



Exemples d'insertion de bâtiments contemporains adjacents à une résidence ancienne





# 3 / VISION D'AMÉNAGEMENT



Au regard des caractéristiques du secteur, des dynamiques entourant son développement, son évolution et des enjeux auxquels le Vieil-Arthabaska est confronté, la vision de développement s'articule autour des concepts suivants :



“ UN LIEU **ATTRACTIF** ET **MÉMORABLE**  
OÙ LES RICHESSES NATURELLES ET  
PATRIMONIALES FAVORISENT LES ÉCHANGES  
ET LES **EXPÉRIENCES** UNIQUES ”



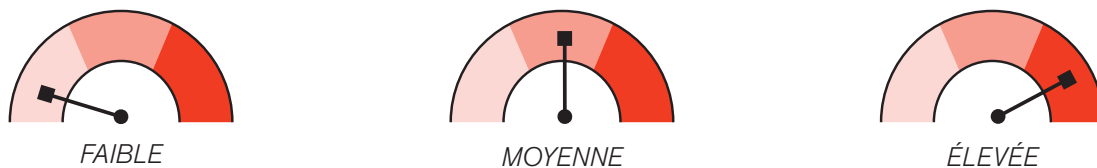
**4 / LIGNES DIRECTRICES,  
PRINCIPES & STRATÉGIES  
D'AMÉNAGEMENT**



L'analyse du territoire du Vieil-Arthabaska constitue la base du processus d'idéation menant à l'élaboration des grandes lignes directrices d'aménagement pour ce secteur. Celles-ci regroupent quatre grands thèmes qui se subdivisent en principes desquelles découlent les stratégies d'aménagement.

Ces dernières conduiront les autorités municipales, selon une échelle de priorité, à poser des gestes concrets visant l'amélioration, la conservation et la consolidation du cadre urbain et naturel du Vieil-Arthabaska.

## // LÉGENDE DE L'ÉCHELLE DE PRIORITÉ





## LIGNE DIRECTRICE D'AMÉNAGEMENT 1

### CONSOLIDER ET ENRICHIR LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE DES RÉSIDENTS DU VIEIL-ARTHABASKA

*Les premiers colons se sont établis dans le secteur du Vieil-Arthabaska au début des années 1850. Depuis ce temps, le territoire n'a cessé de se transformer créant ainsi un milieu de vie agréable pour ses résidents. La stratégie de valorisation du territoire se base sur ce précepte établi depuis plus de deux siècles. Par conséquent, la première ligne directrice d'aménagement cherche à établir un milieu de vie convivial pour l'ensemble des citoyens et des visiteurs.*

#### PRINCIPE // 1.1

AMÉNAGER LE DOMAINE PUBLIC AFIN DE LUI PROCURER UN CARACTÈRE ATTRAYANT ET SINGULIER

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Aménager un ou plusieurs lieux de rassemblement polyvalents au Vieil-Arthabaska;	Ville	
Créer un mobilier urbain distinct (poubelles à tri sélectif, bancs, etc.);	Ville	
Installer des saillies dans certaines rues afin d'y introduire des espaces végétalisés;	Ville	
Créer une aire de détente au stationnement Girouard grâce à un aménagement élaboré comprenant tables et autres équipements récréatifs et aménager l'aire de stationnement;	Ville	
Bonifier et mettre en valeur les activités récréatives, contemplatives et sportives dédiées à divers utilisateurs (familles, enfants, personnes âgées);	Ville	
Mettre en valeur le secteur en encourageant les installations artistiques permanentes et éphémères.	Ville	



## PRINCIPE // 1.2

RESPECTER LA CAPACITÉ DU MILIEU À INTÉGRER DE NOUVEAUX ESPACES CONSTRUITS ET MAINTENIR LA COHÉRENCE DE LA FORME URBAINE ET L'ORGANISATION SPATIALE LORS DE NOUVELLES INSERTIONS

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Identifier les espaces propices ou non au développement par la création d'un plan directeur sur l'aménagement des propriétés vacantes ou sous-utilisées (réserve foncière, définition d'une vocation et des paramètres de développement ou de protection);	Ville	
Modifier les grilles de zonage en fonction des éléments suivants afin de permettre une meilleure intégration des nouvelles constructions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Usages;</li> <li>- Hauteurs;</li> <li>- Implantation;</li> <li>- Densité;</li> <li>- Marges.</li> </ul>	Ville	
Soumettre toutes nouvelles constructions aux objectifs et critères du PIIA pour l'ensemble de la zone PPU;	Ville	
Modifier le règlement de zonage afin de permettre les opérations d'ensemble sur les terrains de plus de 2 000 m <sup>2</sup> .	Ville	

## PRINCIPE // 1.3

DIVERSIFIER L'OFFRE D'HABITATION EN FONCTION DES BESOINS DE LA POPULATION

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Réaliser un plan directeur des besoins en habitation pour le Vieil-Arthabaska.	Ville Partenaires privés	



## PRINCIPE // 1.4

AXER LA REVITALISATION DU MILIEU SUR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

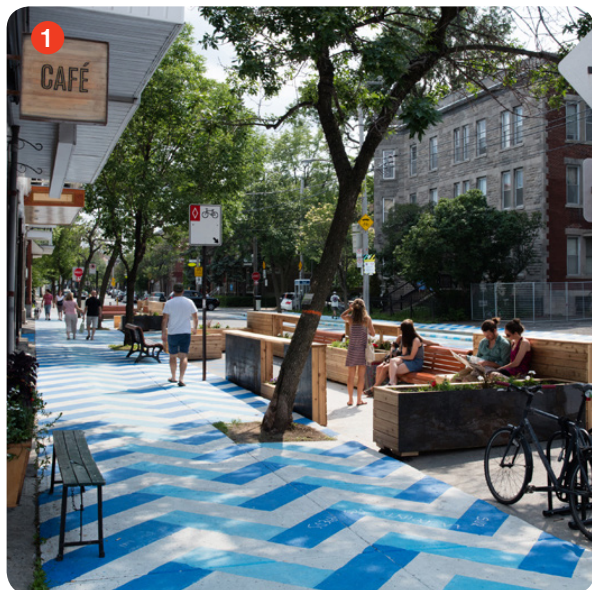
Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Obliger la plantation d'arbres pour augmenter la canopée dans le secteur en modifiant la réglementation de zonage;	Ville	
Identifier les espaces de plantation de la ville;	Ville	
Intégrer des dispositions à la réglementation d'urbanisme concernant les techniques en matière de ruissellement des eaux de surfaces et pluviales et de diminution des îlots de chaleur;	Ville	
Procéder à la réalisation d'un plan de conservation des boisés et des milieux humides.	Ville	

## PRINCIPE // 1.5

GÉRER LA CROISSANCE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES PRÉSENTES DANS LE VIEIL-ARTHABASKA

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Créer une table de concertation invitant les acteurs institutionnels, municipaux et les citoyens à définir les balises de développement des grandes institutions du secteur.	Ville Partenaires institutionnels Citoyens	

## LES BONS COUPS



1. Aménagement rue de Castelnau, Montréal\_ville.  
[montreal.qc.ca](http://montreal.qc.ca)
2. Milieux humides, Centre-du-Québec\_lanouvelle.net
3. Publiqu'Art, Rivière-du-Loup\_flickr.com
4. Insertion contemporaine, Dorval\_  
[architectureduquebec.com](http://architectureduquebec.com)

5. Place publique, Montcalm Québec\_bloguemoncalm.com
6. Plage urbaine, Baie de Beauport Québec\_aapq.org
7. Installation éphémère, Jardins de Métis\_architectureduquebec.com



## LIGNE DIRECTRICE D'AMÉNAGEMENT 2

### PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL DU VIEIL-ARTHABASKA

*Cette ligne directrice d'aménagement s'inspire du cadre bâti historique et pittoresque du Vieil-Arthabaska. Elle vise non seulement sa préservation, mais émet l'idée que celui-ci doit être valorisé afin d'accroître le sentiment d'appartenance au quartier par ses citoyens. Les paysages naturels et enchanteurs avoisinants du cadre urbain doivent également être mis en valeur pour préserver l'identité unique du Vieil-Arthabaska.*

#### PRINCIPE // 2.1

##### PRÉSERVER LES BÂTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Cibler les immeubles significatifs et mettre à jour le registre de l'inventaire patrimonial bâti;	Ville Propriétaires	
Maintenir le programme de subvention existant et développer de nouveaux outils de valorisation du patrimoine bâti.	Ville	

#### PRINCIPE // 2.2

##### RÉVÉLER ET VALORISER LES PERSPECTIVES URBAINES EXCEPTIONNELLES

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Enrichir le règlement sur les PIIA grâce à une étude typomorphologique du Vieil-Arthabaska;	Ville	
Vulgariser les résultats de l'étude typomorphologique en préparant des guides comprenant les caractéristiques urbaines et architecturales nécessaires à toutes rénovations et constructions;	Ville	
Mettre en oeuvre un plan de mise en valeur des aménagements paysagers par la distribution de végétaux et de conseils professionnels;	Ville	
Procéder à la création d'un plan lumière pour la mise en valeur des principaux bâtiments patrimoniaux du secteur.	Ville Propriétaires	

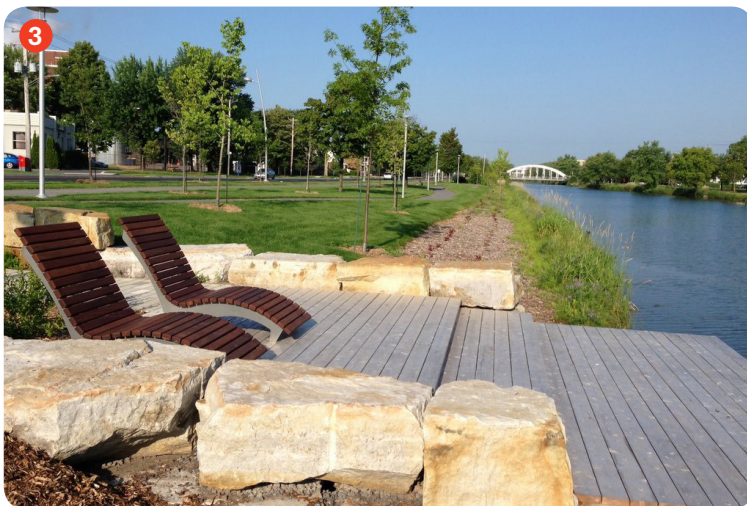


## PRINCIPE // 2.3

### VALORISER LES VITRINES NATURELLES ET RIVERAINES

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Créer un réseau multifonctionnel, contemplatif et continu reliant les attraits naturels suivants : -Mont Arthabaska; -Boisé Stein; -Rivière Nicolet; -Parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur; -Milieux humides.	Ville	
Acquérir et mettre en valeur les milieux humides en lien avec la rivière Nicolet par l'aménagement d'un parcours sur pilotis et d'un centre d'interprétation de la faune et de la flore;	Ville Partenaires privés	
Faciliter l'accès aux berges de la rivière Nicolet et aménager une plage urbaine;	Ville	
Aménager un escalier permettant l'accès au Mont Arthabaska;	Ville	
Favoriser le réaménagement et le développement du secteur près de l'intersection du pont Baril et de la rue Laurier Ouest;	Ville Partenaires privés	
Protéger le boisé situé dans la continuité du Boisé Stein;	Ville Partenaires privés	
Faire une étude de paysage permettant d'identifier des panoramas exceptionnels ainsi que des cônes de visibilité à partir ou vers le Mont Arthabaska afin de les protéger;	Ville	
Étudier la possibilité de citer, comme biens patrimoniaux, certaines parties du parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur et du parc du Mont Arthabaska.	Ville Ministère	

## LES BONS COUPS



1. *Concours plage urbaine à Pointe-aux-Trembles, Montréal\_aapq.org*
2. *Aire de repos et de contemplation, Rimouski\_optionamenagement.com*
3. *Mise en valeur d'un plan d'eau, Salaberry-de-Valleyfield\_ville.valleyfield.qc.ca*
4. *Belvédère Étang Roger-Paquette, Victoriaville\_lanouvelle.net*
5. *Mise en valeur du marais de la Rivière aux Cerises, Magog\_flickr.com*
6. *Mise en lumière d'une église, Saint-Augustin-de-Desmaures\_capitale.gouv.qc.ca*



## LIGNE DIRECTRICE D'AMÉNAGEMENT 3

BÉNÉFICIER DE LA PROXIMITÉ DES ATTRAITS NATURELS, TOURISTIQUES ET CULTURELS  
COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU VIEIL-ARTHABASKA

*Le Vieil-Arthabaska foisonne de milieux culturels et naturels pouvant servir de tremplin touristique régional. Ce secteur, entre ville et campagne, est aussi une terre fertile de laquelle les producteurs locaux tirent une panoplie de saveurs du terroir propres à leur savoir-faire. Ainsi, cette troisième ligne directrice d'aménagement vise à créer une atmosphère propice au développement de ces potentiels régionaux tout en créant une synergie économique avec l'activité commerciale locale.*

### PRINCIPE // 3.1

CONCENTRER ET ACCROITRE L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Embauche d'un commissaire au développement économique dédié au secteur commercial;	Organismes de développement	
Créer un programme d'encadrement afin de développer ou favoriser l'implantation, en partenariat avec le secteur privé, des commerces de proximité et d'ambiance de type « magasin général » ou « coop » alimentaire.	Ville Partenaires privés	

### PRINCIPE // 3.2

METTRE EN VALEUR LES PRODUITS ET SAVEURS DU TERROIR LOCAL

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Créer un pôle central en concentrant l'ensemble des fonctions commerciales, incluant la restauration et le divertissement, à l'intersection du boulevard des Bois-Francis Sud et de la rue Laurier.	Ville Partenaires privés	



## PRINCIPE // 3.3

PROFITER DE L'ACHALANDAGE DES SECTEURS RÉCRÉOTOURISTIQUES ET CULTURELS POUR ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES COMMERCIALES LOCALES

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Mettre en place un parcours thématique mettant en valeur le charme pittoresque des rues du secteur grâce à un système de repère physique implanté au sol;	Ville Organismes touristiques	
Créer un centre d'interprétation sur l'agriculture biologique et la flore dans le parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur;	Ville CETAB	
Offrir aux commerçants et résidents du Vieil-Arthabaska un programme de soutien aux rénovations de façade et au design d'enseignes commerciales;	Ville	
Accroître l'offre d'activités événementielles, récréotouristiques et sportives au Mont Arthabaska;	Ville	
Valoriser l'utilisation du pavillon du Mont Arthabaska.	Ville Organismes culturels et sportifs	

## PRINCIPE // 3.4

CONSOLIDER LE POTENTIEL DES ATTRAITS EXISTANTS

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Exploiter les lieux de rassemblement en intégrant des programmes d'animation sur la culture (artistique et maraîchère).	Ville	



## LES BONS COUPS



1. Location de bicyclette, [CanalLachine\\_mabicyclette.com](http://CanalLachine_mabicyclette.com)
2. Commerces et affichage, [NorthHatley\\_bluelotuscreative.com](http://NorthHatley_bluelotuscreative.com)
3. Location de kayak, [NorthHatley\\_flickr.com](http://NorthHatley_flickr.com)
4. Activités Abraska, [Rawdon\\_abraska.com](http://Rawdon_abraska.com)
5. Magasin général, [Georgeville\\_cantonstanstead.ca](http://Georgeville_cantonstanstead.ca)
6. Freedom Trail, [Boston\\_flickr.com](http://Boston_flickr.com)
7. Place du marché, [Shawinigan\\_architectureduquebec.com](http://Shawinigan_architectureduquebec.com)



## LIGNE DIRECTRICE D'AMÉNAGEMENT 4

### AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ ET LES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS

*Cette dernière ligne directrice d'aménagement vise à mettre en place une série d'interventions qui, à terme, faciliteront la mobilité et l'accessibilité du secteur. Ces stratégies assureront la cohabitation harmonieuse entre tous les moyens de déplacement sans négliger leur aspect sécuritaire. Aussi, elles incluront des concepts d'aménagement novateur assurant le verdissement et la durabilité des liens de mobilité.*

#### PRINCIPE / / 4.1

##### OPTIMISER L'OFFRE DE STATIONNEMENT DU VIEIL-ARTHABASKA

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Instaurer un système de vignette permanente pour les résidents avoisinants de l'hôpital;	Ville	
Reconfigurer les espaces de stationnement en bordure de la rue des Hospitalières et y introduire des éléments végétalisés;	Ville	
Réaliser une étude sur les besoins en stationnement dans le secteur.	Ville	

#### PRINCIPE / / 4.2

##### OFFRIR UNE SIGNALISATION DISTINCTIVE FACILITANT LES DÉPLACEMENTS

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Concevoir une signalisation directionnelle originale menant vers les sites touristiques, les parcs, les réseaux multifonctionnels et les stationnements publics dans le respect de la signalisation globale de la ville;	Ville	
Faciliter l'accès au stationnement sur rue grâce à l'élaboration de panneaux et de marquage au sol indiquant clairement les emplacements autorisés ainsi que leur condition d'utilisation;	Ville	
Identifier formellement les points d'entrée du boisé Stein, du parc du Bois des Frères du Sacré-Coeur, du parc du centre communautaire et des principaux attraits touristiques;	Ville	
Aménager les entrées de ville pour marquer le Vieil-Arthabaska.	Ville	



## PRINCIPE // 4.3

MAXIMISER LE POTENTIEL DES LIENS MULTIFONCTIONNELS EN PLACE

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Poursuivre le lien multifonctionnel de la rue Girouard jusqu'au centre-ville et aménager de nouveaux liens actifs afin de les mettre en réseaux entre les générateurs d'achalandage.	Ville	

## PRINCIPE // 4.4

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DANS LE VIEIL-ARTHABASKA

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Reconfigurer l'intersection du boulevard des Bois-Francis Sud et de la rue Laurier;	Ville	
Accroître la visibilité des passages piétonniers;	Ville MTQ	
Réaménager l'intersection de la rue Laurier Ouest et de la route 161;	Ville	
Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation routière, lorsque requis (Ex. saillie végétalisée).	Ville	

## PRINCIPE // 4.5

FAVORISER UNE MOBILITÉ DURABLE

Stratégies	Collaborateur(s)	Échelle de priorité
Augmenter et améliorer le transport collectif en collaboration avec les générateurs d'achalandage afin de mieux les desservir.	Ville Partenaires	

## LES BONS COUPS



1. Rond-point écologique, [Illinois\\_visitbn.org](http://Illinois_visitbn.org)
2. Piste multifonctionnelle, [Candiac\\_architectureduquebec.com](http://Candiac_architectureduquebec.com)
3. Saillie végétale sur rue, [Montréal\\_aduq.ca](http://Montréal_aduq.ca)
4. Affichage directionnel, [heinejones.com](http://heinejones.com)
5. Affichage directionnel, [heinejones.com](http://heinejones.com)





## 5 / CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE ET MISE EN OEUVRE



Le concept d'organisation spatiale traduit spatialement la vision d'aménagement du Vieil-Arthabaska, en fonction des orientations et des objectifs décrits à la section précédente. Il illustre schématiquement l'organisation générale projetée des interventions structurantes qui pourront être mises en oeuvre par la Ville et les intervenants concernés.



LÉGENDE

-  Attrait naturels
-  Pôle commercial
-  Réaménagement des intersections
-  Lien cyclable projeté
-  Parcours linéaire le long de la rivière
-  Accès aux berges
-  Liens entre les attrait naturels
-  Aménagement d'un escalier
-  Lieux de rassemblement
-  Milieux humides à mettre en valeur
-  Secteurs à transformer





Les autorités municipales doivent, afin d'assurer la mise en oeuvre des diverses stratégies présentées dans ce PPU, modifier certains éléments de la réglementation d'urbanisme. Ces changements règlementaires apporteront les outils nécessaires afin d'encadrer la revitalisation et le développement du secteur du Vieil-Arthabaska particulièrement en ce qui concerne l'encadrement des marges de recul avant. Les usages autorisés et la densité d'occupation du sol.

De plus, la Ville de Victoriaville désire détailler certaines propositions d'aménagement dans le secteur du Vieil-Arthabaska en matière de mobilité active, de création de lieux de rassemblement ainsi que dans l'élaboration et la mise en place d'un réseau reliant les principaux attraits naturels entre eux.

Enfin, l'adoption d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) dans le secteur du Vieil-Arthabaska permettra aux instances municipales de se doter d'outils financiers et légaux tels un programme d'acquisition d'immeubles. Celui-ci permettra à la Ville d'acquérir, de gré à gré ou par expropriation, tout immeuble situé à l'intérieur des limites du PPU aux fins de la réalisation de ce PPU. La Ville peut également aliéner ou louer ces immeubles aux fins prévues au présent PPU.

En parallèle à ce programme, la loi permet à la Ville d'imposer, pendant la démarche de planification de l'aménagement du territoire, une réserve à des fins publiques pour une période initiale de deux ans. Celle-ci est renouvelable pour deux années supplémentaires. Outre les réparations, cette réserve prohibe toute construction, amélioration ou addition sur l'immeuble en faisant l'objet.

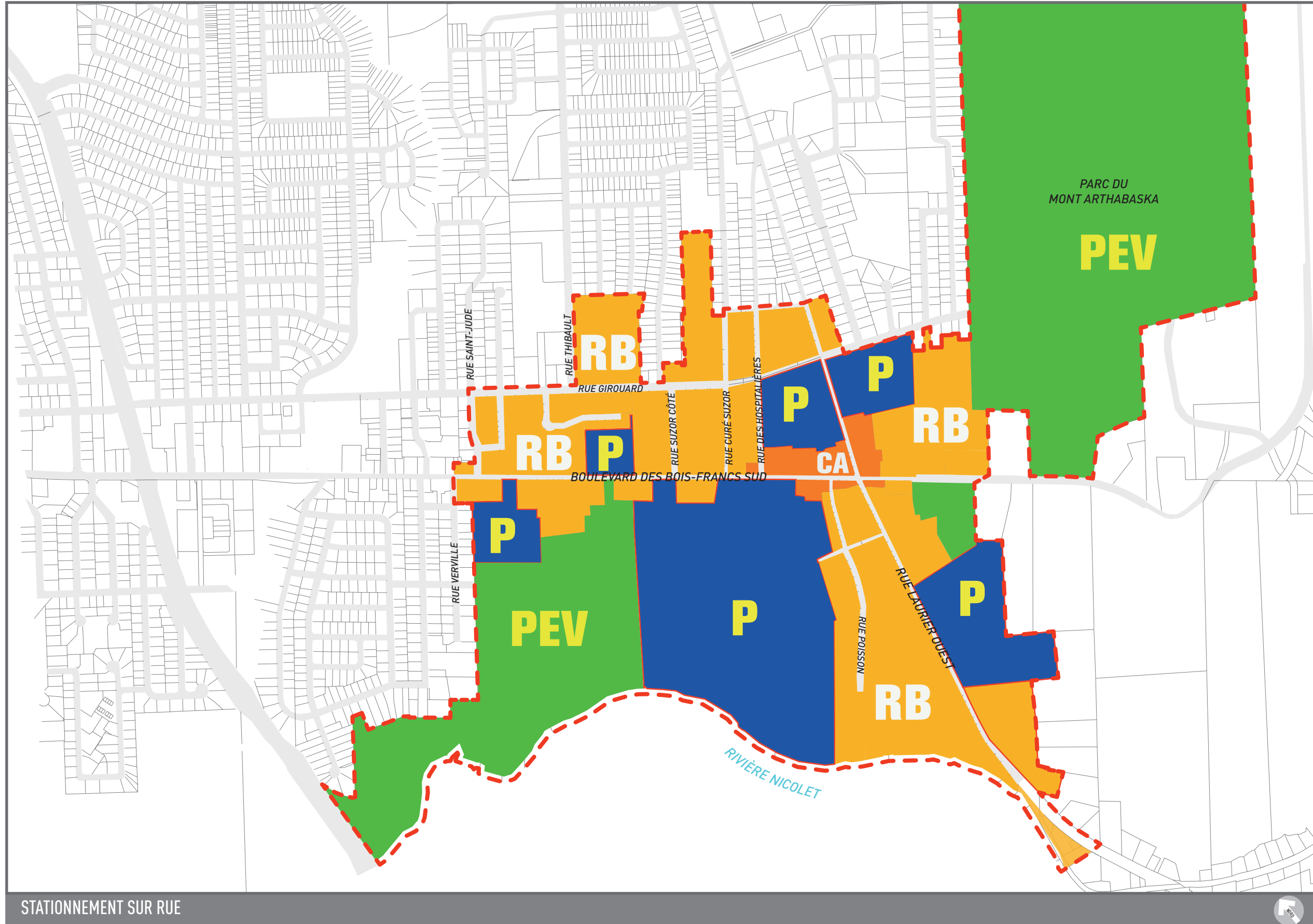
### **AFFECTATIONS DU TERRITOIRE**

Les grandes affectations du sol divisent le territoire en fonction de son utilisation. La Ville s'assure ainsi que la vocation principale des terrains visés reflète les besoins de la population par le biais de fonctions urbaines adéquates. C'est dans cette perspective de maximisation des ressources spatiales que les affectations du territoire compris dans le PPU du Vieil-Arthabaska ont été révisées.

En conséquence, l'affectation «commerciale artérielle» présente sur le boulevard des Bois-Francis Sud est maintenant concentrée entre les rues des Hospitalières et Laurier. Cette formule permet donc de consolider le secteur commercial, évitant ainsi l'éparpillement des commerces sur l'ensemble de ce boulevard.

Également, le secteur abritant le boisé Stein est placé sous l'affectation «Parc / Espace vert ou récréatif» accroissant le niveau de protection environnementale nécessaire à sa préservation.

Le dernier changement important de l'affectation du territoire concerne le terrain bordé par le tissu résidentiel de la rue Curé Suzor. Afin d'assurer un éventuel développement uniforme du secteur, son affectation devient «résidentielle faible à moyenne densité». Ainsi, l'optimisation de ce secteur conservera les caractéristiques typologiques prédominantes s'y trouvant, soit une implantation de maisons unifamiliales isolées ou jumelées.



STATIONNEMENT SUR RUE

--- Limites secteur PPU

**RB** Résidentielle faible à moyenne densité (5 à 30 log.)

**CA** Commerciale artérielle

**P** Public et communautaire

**PEV** Parc / Espace vert ou récréatif





### DENSITÉ D'OCCUPATION ET HAUTEURS

Les paramètres de densité permettent d'encadrer la construction et la rénovation du cadre bâti. Ainsi, grâce à cet outil, il devient plus simple de déterminer l'échelle, la forme et l'intensité des activités selon les différentes portions d'un territoire.

La carte «*densité d'occupation et hauteurs*» détermine la densité des constructions selon une échelle de couleurs intégrant les différents paramètres d'occupation du sol. À chacune des couleurs correspondent des normes précises s'appliquant aux différents secteurs. Ces paramètres exposent le caractère général du cadre bâti existant et projeté pour les secteurs à transformer ou à construire en fonction de l'un ou de l'autre ou de l'ensemble des éléments suivants :

- Le nombre d'étages hors sol;
- Le mode d'implantation (isolée, jumelée, contiguë);
- La typologie du bâti.

#### **Secteur de faible densité :**

- Bâti d'un à trois étages;
- Implantation isolée et jumelée.

#### **Secteur de densité moyenne :**

- Bâti d'un à cinq étages;
- Implantation isolée, jumelée et contiguë.

#### **Secteur de densité élevé :**

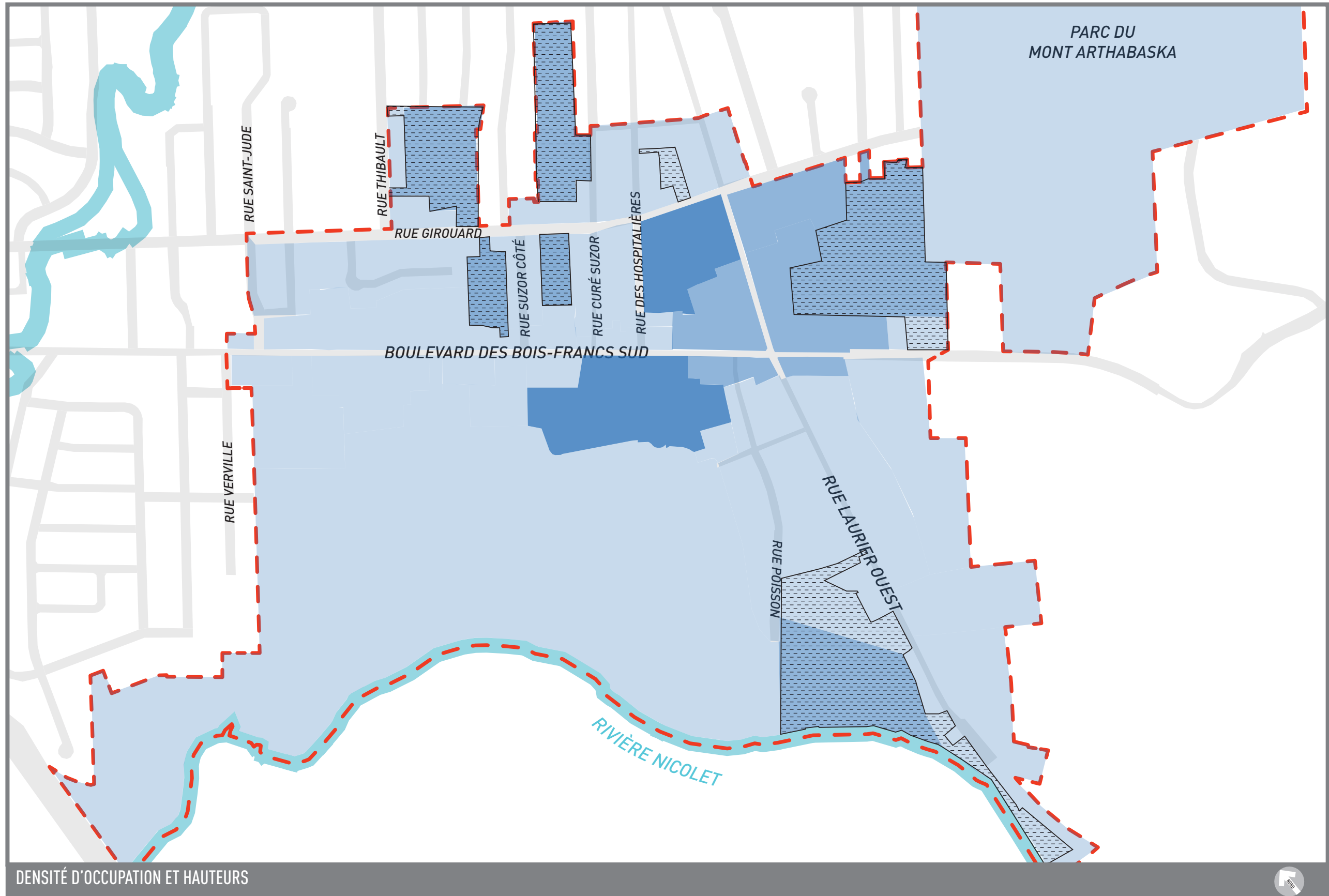
- Bâti de deux à dix étages;
- Implantation isolée.

#### **Secteur de faible densité à transformer :**

- Bâti d'un à deux étages;
- Implantation isolée, jumelée;
- Typologie:
  - unifamiliale isolée et jumelée;
  - bifamiliale isolée.

#### **Secteur de moyenne densité à transformer :**

- Bâti de deux à quatre étages;
- Implantation isolée, jumelée et contiguë;
- Typologie:
  - unifamiliale jumelée et en rangée;
  - bifamiliale jumelée et en rangée;
  - multifamiliale isolée.



DENSITÉ D'OCCUPATION ET HAUTEURS

- Limites secteur PPU
- Secteur de faible densité
- Secteur de densité moyenne
- Secteur de densité élevée
- Secteur à transformer de faible densité
- Secteur à transformer de moyenne densité



### MOBILITÉ ACTIVE

La Ville de Victoriaville désire accroître la part du transport actif dans l'ensemble des déplacements effectués sur son territoire. C'est pour cela qu'elle projette l'aménagement d'un lien multifonctionnel longeant la rivière Nicolet de la rue Laurier Ouest jusqu'à son centre-ville. Ce réseau empruntera certains tronçons déjà construits à l'extérieur du territoire du Vieil-Arthabaska afin de se rendre à destination.

Également, les autorités municipales planifient de créer des liens cyclables, en chaussée partagée, sur les rues Laurier Ouest, Curé-Suzor ainsi que sur le boulevard des Bois-Francs Sud permettant ainsi de rejoindre les liens multifonctionnels déjà construits, sur le boulevard des Bois-Francs Sud ainsi que sur la rue Girouard, menant également au centre-ville. L'identification des tracés projetés est présentée à la carte «*Mobilité*».

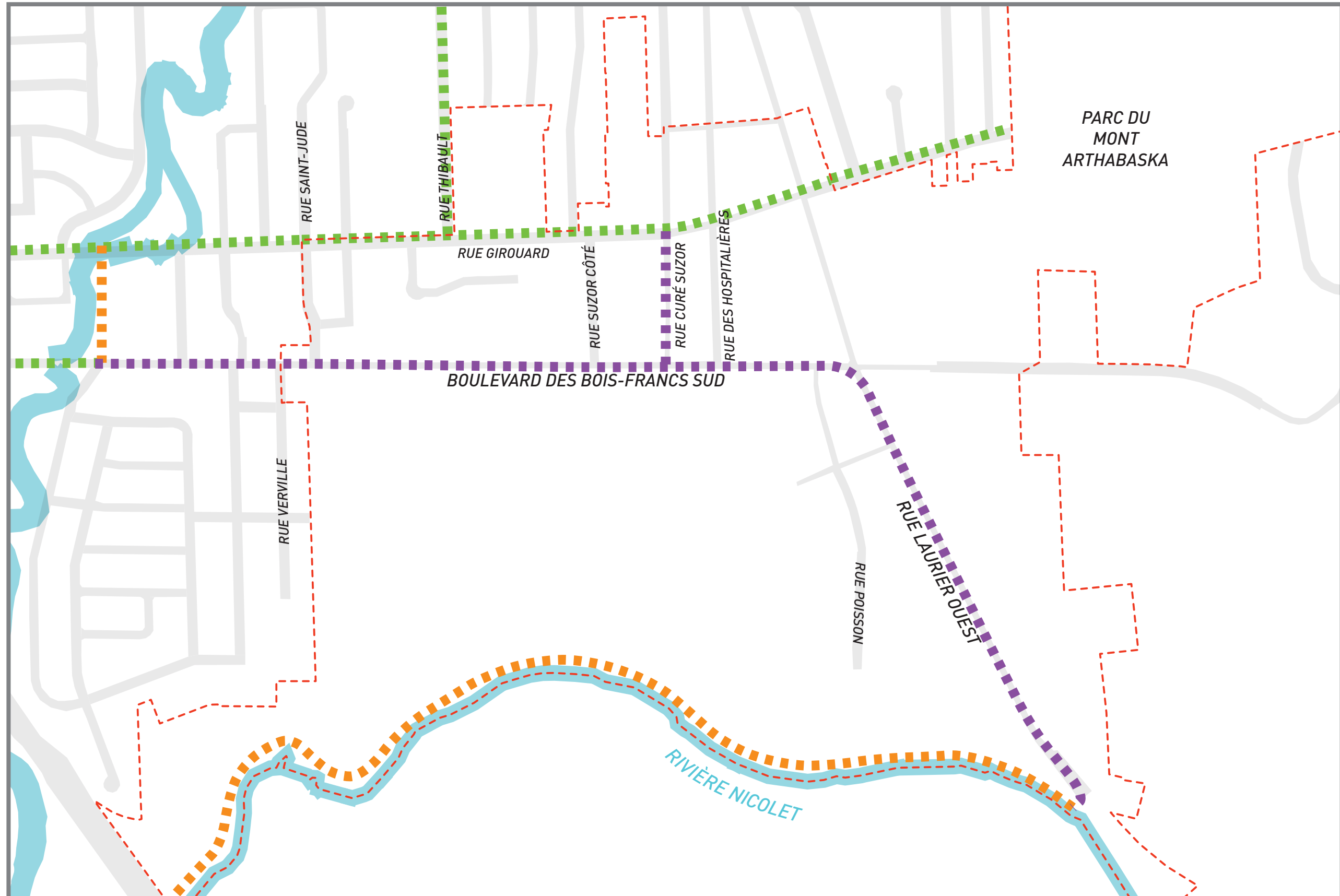
### LIEUX DE RASSEMBLEMENT

Afin de bonifier la qualité de vie des résidents et des visiteurs du secteur, les autorités municipales désirent créer des lieux de rassemblement. L'identification de ces espaces publics potentiels est représentée à la carte «*Lieux de rassemblement*». Ceux-ci pourront être localisés aux pourtours d'attractions existantes ou à venir. Ces lieux seront également reliés entre eux grâce à la mise en place de sentiers naturels et de liens en chaussée partagée ou grâce aux trottoirs existants. Ces derniers seront situés, approximativement, aux endroits suivants:

- Au Parc du centre communautaire;
- À l'intersection du boulevard des Bois-Francs Sud et de la rue des Hospitalières;
- À l'intersection de la rue Laurier Ouest et du boulevard des Bois-Francs Sud;
- Près de l'église Saint-Christophe d'Arthabaska;
- Dans le parc du Boisé des Frères du Sacré-Coeur;
- À l'intersection de la rue Laurier Ouest et de la route 161.

### MISE EN RÉSEAUX DES ATTRAITS NATURELS

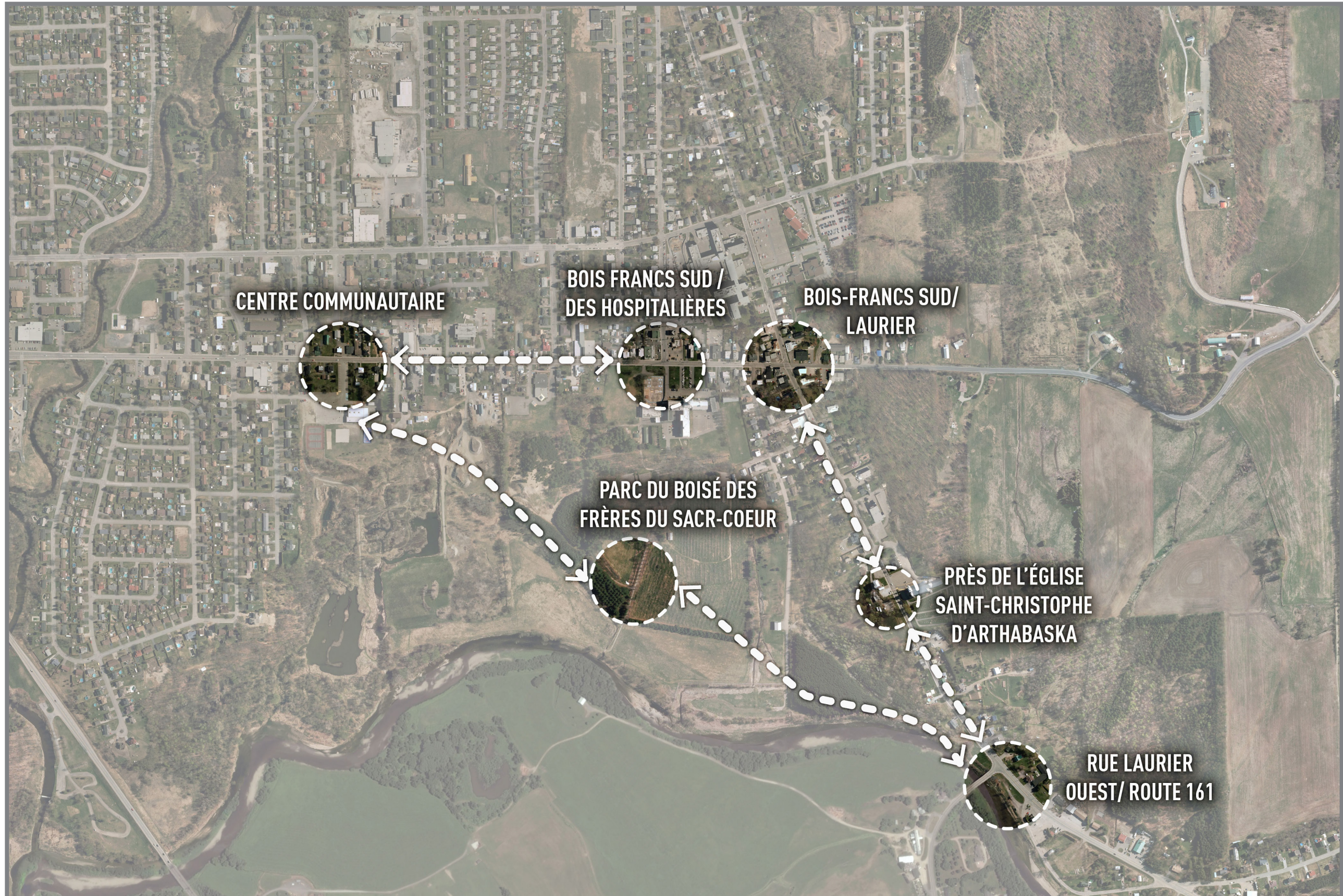
Le secteur du Vieil-Arthabaska regorge d'espaces naturels à contempler. Ces milieux sont cependant coupés les uns des autres et aucun lien actif ne permet de les parcourir. La Ville de Victoriaville désire remédier à cette situation en offrant à tous des sentiers multifonctionnels sécuritaires qui permettront de se balader dans l'ensemble des parcs et espaces verts du Vieil-Arthabaska et ce, en site propre. Ainsi, ces sentiers nature seront interconnectés et donneront la possibilité aux résidents et visiteurs d'explorer la richesse des espaces naturels. Les tracés projetés sont identifiés à la carte «*Mise en réseaux des attraits naturels*».



CARTES DES VOIES CYCLABLES PROPOSÉES

- Limites secteur PPU
- Lien cyclable en chaussée partagée
- Piste multifonctionnelle projetée
- Piste multifonctionnelle existante





POTENTIEL DES LIEUX DE RASSEMBLEMENT



